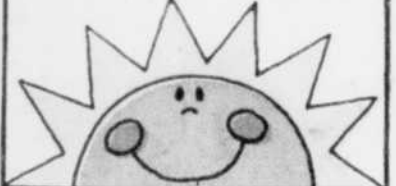


**vendredi**  
**CRAYONS DE SOLEIL**

CRAYONS DE SOLEIL est triste aujourd'hui car ta grande amie Ginny nous quitte pour aller s'installer en France. Pour te laisser un beau souvenir, Ginny a préparé pour toi un magnifique dessin-poster plein de couleurs. Ton cahier d'offre aussi un grand reportage sur le corps de clairons et de tambours Les Sénateurs de l'Ancienne-Lorette. On y parle aussi d'un tournoi d'échecs qui a mis un terme à l'année scolaire dans une école. C'est dans le cahier C.



**Sanderson aide les Expos à s'échapper**  
 page C-1

**Les coureurs dans LE SOLEIL**  
 Sous la signature de Jean St-Hilaire et sous le titre "le coin du coureur" LE SOLEIL entreprend aujourd'hui la publication d'une chronique qui paraîtra tous les vendredis jusqu'en octobre et qui traitera de l'activité sportive de marche, de course à pied ou de cyclisme. Les compétitions, l'équipement, l'entraînement, la médecine sportive, les organismes, voilà une partie des sujets abordés et que vous pourrez lire dans le cahier des sports.  
 page C-2

**95 pilotes à leur jardin**  
 LONDRES (AFP) — La compagnie aérienne British Airways a décidé de payer pendant près de quatre ans 95 pilotes de ligne à s'occuper de leur jardin, en attendant de leur trouver de nouveaux avions. La compagnie britannique a en effet réduit de 15 à 5 le nombre de ses VC-10, qui consomment trop de carburant, mais n'a pas encore mis en service les appareils de remplacement. Interrogé mercredi soir sur l'avenir immédiat des pilotes, le porte-parole de British Airways a répondu qu'ils pouvaient s'occuper de leur jardin ou s'inscrire à un cours d'art dramatique en attendant de reprendre les airs. Les pilotes continueront à toucher un salaire d'environ 16.000 livres (\$43.200) par an.

**sommaire**

Annonces classées	D-5 à D-18
Arts et spectacles	B-4 à B-7
Bandes dessinées	D-20
Bridge	D-14
Carrières et professions	B-8
Décès	D-21
Economie-finances	D-2 à D-4
Feuilleton	D-18
Horoscope	D-15
Information régionale	A-4 et A-5
Monde	D-1 à D-22
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-16
Où aller à Québec	B-5
Page documentaire	A-7
Patron	D-17
Sport	C-1 à C-4
Télévision	B-4

**météo**  
 Dégagement graduel et vents modérés. Maximum de 20 à 22. Demain, beau.  
 détails en page D-5

## Les US prêts à payer \$45 milliards pour nos surplus en électricité

VERGENNES, Vermont (d'après PC et UPI) — Le gouverneur du Vermont, M. Richard Snelling, a proposé hier, un plan d'investissements de \$45 milliards pour le développement massif et accéléré du potentiel hydro-électrique au Labrador et au Québec.

Selon la proposition, le développement pourrait être financé à 100

pour 100 par les Américains, mais la propriété et la gérance des installations demeurerait entre les mains des Canadiens.

En retour, Hydro-Québec s'engagerait à fournir ses surplus d'électricité aux Etats de la Nouvelle-Angleterre pendant une période limitée de temps, soit peut-être 50 ans, a suggéré M. Snelling.

Le gouverneur du Vermont a lancé cette proposition à la huitième conférence des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada et des gouverneurs américains des six Etats de la Nouvelle-Angleterre.

La suggestion a intéressé le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, qui a promis de l'étudier au cours des prochains mois. Elle a

cependant été rejetée par le premier ministre de Terre-Neuve, M. Brian Peckford, qui a affirmé que sa province voulait vider son litige avec le Québec avant de s'engager dans cette voie.

**Entretien Lévesque-Peckford**  
 Au sujet de ce conflit qui oppose les deux provinces dans le dossier des

chutes Churchill, au Labrador, MM. Lévesque et Peckford ont eu une rencontre privée de deux heures, hier, à bord d'un bateau, lors d'une croisière sur le lac Champlain. Au retour, M. Peckford a parlé de "déblocage", tandis que M. Lévesque a dit que l'entretien avait été "prometteur". Les deux hommes entrèrent en contact de

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Après La Grande, il faudra \$10 milliards pour le complexe NBR

par Pierre PELCHAT

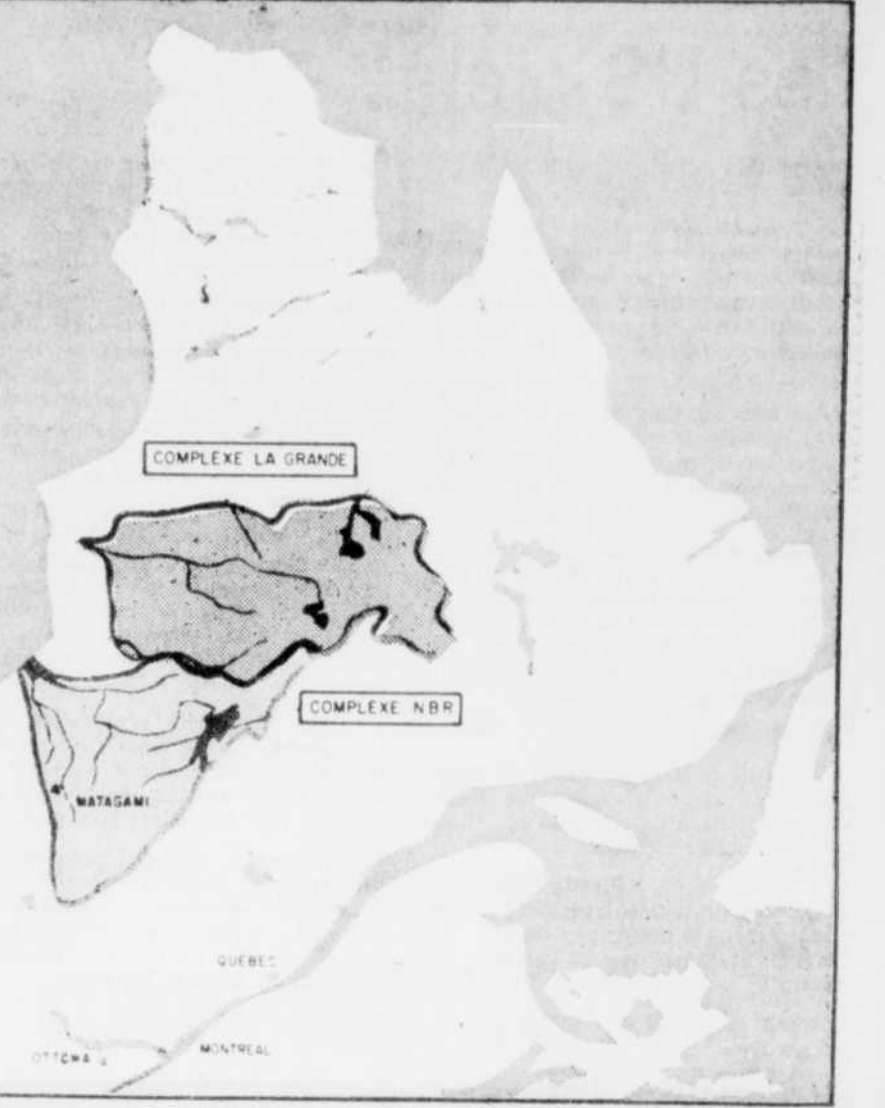
Ce n'est pas avant 1983 ou 1984 que la Société d'énergie de la baie James (SEBJ) entreprendra les premiers travaux d'aménagement du complexe hydro-électrique NBR, du nom des trois rivières Nottaway, Broadback et Rupert qui seront aménagées au sud du complexe La Grande.

D'une puissance de 8.000 mégawatts qui sera fournie par neuf centrales, le complexe NBR peut se comparer à la phase 1 du complexe La Grande qualifié de "projet du siècle" qui, une fois complétée vers 1985, aura une puissance installée de 10.000 mégawatts.

Bien que la SEBJ ne veuille pas avancer un coût approximatif pour ce projet, certains estiment que les investissements requis pour le complexe NBR devraient dépasser \$10 milliards. Le coût de ces travaux demeure très dépendant de l'échéancier qui sera finalement adopté par le gouvernement québécois.

aménager la phase 1 du complexe La Grande. Une autre somme d'environ \$4 milliards sera investie pour l'installation de lignes à haute tension pour amener l'électricité de la baie James vers les centres de consommation.

Les coûts de construction du complexe NBR seront inévitablement gonflés par l'inflation. Toutefois, on compte bien réaliser des économies en utilisant une partie du matériel qui aura servi lors de l'aménagement du complexe La Grande.



Le site du complexe NBR (en rouge), au sud du complexe La Grande (en bleu), couvrira une superficie de 122.710 kilomètres carrés et aura une puissance installée d'environ 8.000 mégawatts.

C'est du moins ce que prévoient les experts de la SEBJ dans des rapports préparés à l'intention d'Hydro-Québec dans l'élaboration du plan d'investissement de la société d'Etat pour répondre aux besoins en électricité des Québécois d'ici l'an 2000. Le plan d'équipement d'Hydro-Québec doit être discuté en commission parlementaire l'automne prochain.

A titre de comparaison, on prévoit qu'il en coûtera \$11 milliards pour

14.000 travailleurs

Au plus fort des travaux, on prévoit qu'une main-d'oeuvre de près de 14.000 travailleurs sera employée sur

(Suite à la page A2, 1re col.)

(Suite à la page A2, 1re col.)

## Belmoral: Québec institue une enquête

(D'après PC et UPC) — Pendant que les travaux se poursuivent pour retrouver les corps de six des mineurs ensevelis dans la mine Belmoral, à Val-d'Or, et que les obsèques de deux des victimes donnaient lieu, hier, à des scènes pathétiques, le gouvernement du Québec a annoncé son intention d'instituer une enquête dans cette affaire.

M. Marois a ajouté dans un communiqué que son confrère, M. François Gendron, ministre de la Fonction publique et député d'Abitibi-Ouest, de même que M. Jean-Paul Bordeleau, député d'Abitibi-Est, avaient eux aussi demandé au gouvernement d'instituer une enquête.

Le ministre Marois a recommandé au Conseil des ministres de décréter cette enquête publique à la suite de la décision prise la semaine dernière par le conseil "de rattacher les services d'inspection à la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail, tel que le permet l'article 193 de la loi".

rendus publics dans les plus brefs délais.

Cette enquête publique, de l'aveu même de M. Marois, ne doit en aucune façon se substituer à l'enquête normale instituée en vertu de la loi des coroners.

"Le gouvernement du Québec veut non seulement faire toute la lumière sur cette tragédie, une des pires du genre, qui a coûté la vie à huit mineurs, mais également s'assurer que toutes les mesures nécessaires seront dorénavant prises pour que soient respectées la santé et la sécurité des travailleurs québécois", a conclu le ministre Marois.

Métallo de la région, M. Antonio Bruno, a accueilli la nouvelle favorablement tandis que, à Calgary, le président de Belmoral Mines Ltd, M. Clive Brown, a préféré ne pas commenter la décision du gouvernement.

Cependant M. Brown, qui a dit s'être rendu une "couple de fois" à Val-d'Or pour surveiller les travaux de sauvetage, a admis que, sans causer un désastre financier, la tragédie réduira sensiblement les revenus de la compagnie.

Bélanger, ont donné lieu à des scènes émouvantes.

La fiancée de Desruisseaux - ils devaient s'épouser le 5 juillet - Jacqueline Mireault, s'est précipitée sur le cercueil au cours de la cérémonie religieuse en criant "Je ne veux pas te quitter, ne me laisse pas seule, reviens". Des parents et amis l'ont alors entourée et entraînée à l'écart.

Un peu plus tard, la soeur de Bélanger s'est aussi avancée en pleurant vers le cercueil de son frère et a dû également être prise en charge par des parents. Quelque 350 personnes, dont le gérant de la mine, M. Don Lavigne, et un des propriétaires, M. Peter Perderber, assistaient aux obsèques.

Le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, a précisé que le Conseil des ministres avait pris cette décision "à la lumière des demandes justifiées provenant du Syndicat des Métallo de la région, du Syndicat des Travailleurs de l'Enseignement du Nord-Ouest, du Conseil régional des Travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Conférence des Evêques" et du grand public.

Le représentant du Syndicat des

Par ailleurs, à Malartic, les obsèques des deux mineurs dont les corps ont pu être tirés des entrailles de la mine, Guy Desruisseaux et Lucien

Outragée, Mme Flora MacDonald, qui était ministre des Affaires extérieures dans le gouvernement Clark lorsque ces événements se sont produits, a soutenu hier devant un comité des Communes que ces diplomates sont maintenant "embourbés dans le processus bureaucratique".

La décision au sujet de la compensation des pertes subies par les diplomates canadiens qui ont participé à l'évasion de six Américains de Téhéran, en Iran, il y a cinq mois, n'ont toujours reçu aucune compensation du gouvernement fédéral pour les biens qu'ils ont dû abandonner derrière eux au moment de leur départ.

"Il est tragique que les choses semblent prendre tant de temps", a dit M. Miller. Cependant, il a précisé que les diplomates en question avaient obtenu des avances de fonds pour les aider à se réinstaller à leur retour au Canada.

## Anarchie dans l'industrie de la "chasse au poil"

par Ghislaine RHEAULT

Au Québec, la "guerre aux poils follets" pratiquée ici et là dans des studios privés est devenue une activité fort rentable. Cette industrie est laissée entre les mains de n'importe qui, sans égard aux dangers qu'elle présente.

Depuis une dizaine d'années, Mme Mireille Roy, infirmière diplômée en électrolyse, mène une lutte à rebrousse-poils, contre l'industrie de l'électrolyse, composée de "multinationales" sans scrupules qui exploitent la clientèle féminine.

"Il s'agit, écrit-elle, d'échappes où le poil est la matière première avec laquelle on érigera un commerce des plus lucratifs promettant infiniment plus que la compétence ou la forma-

tion des tenanciers ne pourront apporter."

Au cours d'une conférence de presse tenue hier à Québec, Mme Roy a réclamé l'intervention gouvernementale dans ce champ d'activité: création d'une ou de plusieurs écoles soumises aux normes gouvernementales, règlements de pratique, création d'une corporation de techniciens en électrolyse, code d'éthique, contrôle de qualité, usage de l'électrolyse à des fins médicales et le cas échéant, remboursement de ces services par la Régie de l'assurance-maladie du Québec, normes de contrôle des appareils en usage, etc.

Ce qui se résumerait par l'attribution d'un statut professionnel à des

(Suite à la page A2, 1re col.)



**Pour Justin**  
 A son arrivée à Stockholm, dans le cadre de sa tournée européenne, le premier ministre Trudeau a montré à son fils Justin comment utiliser un yo-yo, au grand plaisir des photographes.  
 nos informations en page B-1

## Les "héros" canadiens en Iran n'ont pas été dédommages

OTTAWA (d'après PC) — Les diplomates canadiens qui ont participé à l'évasion de six Américains de Téhéran, en Iran, il y a cinq mois, n'ont toujours reçu aucune compensation du gouvernement fédéral pour les biens qu'ils ont dû abandonner derrière eux au moment de leur départ.

Outragée, Mme Flora MacDonald, qui était ministre des Affaires extérieures dans le gouvernement Clark lorsque ces événements se sont produits, a soutenu hier devant un comité des Communes que ces diplomates sont maintenant "embourbés dans le processus bureaucratique".

La décision au sujet de la compensation des pertes subies par les diplomates canadiens qui ont participé à l'évasion de six Américains de Téhéran, en Iran, il y a cinq mois, n'ont toujours reçu aucune compensation du gouvernement fédéral pour les biens qu'ils ont dû abandonner derrière eux au moment de leur départ.

"Il est tragique que les choses semblent prendre tant de temps", a dit M. Miller. Cependant, il a précisé que les diplomates en question avaient obtenu des avances de fonds pour les aider à se réinstaller à leur retour au Canada.

**Les célébrations de la Fête du Canada**  
 tous les détails en page A-4



Le gouverneur du Vermont, Richard Shelling s'entretient avec le premier ministre Levesque hier à la huitième conférence des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada et des gouverneurs américains des six Etats de la Nouvelle-Angleterre.

## Les US prêts... (Suite de la première page)

nouveau la semaine prochaine à ce sujet.

Terre-Neuve veut renégocier un contrat de vente d'électricité signé en 1969 pour une durée de 65 ans et qui fixait à trois dixièmes de cent par kilowatt-heure le prix du courant acheté par le Québec.

Tout indique par contre que les deux hommes politiques sont encore très loin d'une entente sur un autre point en litige, soit le transport de l'électricité du Labrador à travers le Québec.

A ce propos, M. Lévesque a déclaré aux journalistes qu'il ne tolérerait pas que le Québec devienne un "simple corridor" pour les lignes de transmission de Terre-Neuve, tandis que M. Peckford a fait savoir que sa position "n'avait pas changé du tout."

### M. Snelling

En émettant sa proposition, M. Snelling a brossé un tableau dramatique de la situation énergétique des Etats américains au nord-est.

Selon lui, la Nouvelle-Angleterre est la région la plus éloignée à la fois des grandes zones de pétrole du monde et des mines de charbon. Le pétrole qui arrive en Nouvelle-

Angleterre doit parcourir des milliers de milles par oléoducs ou par pétroliers, ce qui augmente considérablement les coûts et les risques de désastres écologiques, a-t-il fait valoir.

La dépendance de la Nouvelle-Angleterre dans le pétrole entrave son développement économique et social, croit M. Snelling. Comme l'opinion publique américaine est fortement opposée au développement du nucléaire, il faut mettre l'accent sur l'électricité, d'où la proposition du gouverneur du Vermont.

M. Snelling a rappelé que les installations de l'Est du Canada produisaient actuellement 24.000 mégawatts, mais qu'il y avait une possibilité d'ajouter 33.000 autres mégawatts, si toutes les rivières disponibles étaient aménagées.

Cette électricité supplémentaire, les Américains seraient prêts à en financer totalement l'aménagement et à se procurer les suppléments qui ne seraient pas consommés au Canada.

L'opération coûterait près de \$50 milliards aux Américains, mais serait à la longue avantageuse, compte tenu des coûts de plus en plus excessifs du pétrole et des difficultés d'approvisionnement, selon M. Snelling.

## Après la... (Suite de la première page)

les divers chantiers de construction du projet NBR. Ces travaux devraient s'étendre jusqu'en 1996 au moment de l'entrée en service du dernier groupe de turbine-alternateur.

Au début, on s'affaira à installer l'infrastructure nécessaire. On prévoit construire de nouvelles voies d'accès à partir de la route Matagami-LG-2, quatre aéroports régionaux et cinq pistes temporaires d'atterrissage. En plus, 19 à 21 campements et cinq villages seront aménagés entre 1983 et 1996 pour héberger le personnel. Les travaux ne débuteront pas avant 1986 dans la région de Matagami.

L'entrée en service des neuf centrales s'effectuera successivement entre 1990 et 1996. Cependant, cet échéancier pourrait être modifié selon une décision gouvernementale.

### La Broadback choisie

Les ingénieurs de la SEBJ ont finalement opté pour l'aménagement de la rivière Broadback alors que toutes les études précédentes favorisaient la construction de centrales sur la Rupert inférieure.

D'après la SEBJ, l'aménagement de la Broadback présente moins de problèmes techniques et environnementaux tout en étant plus économi-

que. Cette option a également l'avantage d'augmenter sensiblement la puissance du complexe.

Ce nouvel agencement des centrales permettra de générer un potentiel énergétique de 44 milliards de kilowatt-heures par année tout en envahissant un territoire de 122.710 kilomètres carrés.

### Turbines en surface

Dans leurs rapports, les experts de la SEBJ proposent l'aménagement de sept centrales sur le cours inférieur de la rivière Broadback. Ces centrales seront installées en surface à cause de leur faible hauteur de chute d'eau.

Ces groupes de turbine-alternateur sont conçus en fonction d'un débit maximal de 2.945 mètres cubes à la seconde et d'un facteur d'utilisation de 76 pour 100. On n'écarte pas la possibilité de suréquiper ces centrales en prévision de la forte demande d'électricité en hiver. Dans cette optique, la SEBJ augmenterait le nombre de turbines tout en modifiant l'agencement des centrales afin d'obtenir un facteur d'utilisation de 63 pour 100.

Deux autres centrales d'une puissance totale de 670 mégawatts seront

## Un chroniqueur du Soleil est blâmé par le Conseil de presse

QUEBEC (PC) — Le Conseil de presse a blâmé un chroniqueur du quotidien Le Soleil, M. Pierre Champagne, d'avoir mal informé le public tout en mettant en doute l'intégrité de la Sûreté du Québec à la suite d'un incident impliquant son frère et un policier.

Cette affaire, qui avait suscité une plainte de la part du caporal Egidio Lemay, de la SQ, remonte au 30 mai 1979 alors que M. Louis Champagne, frère du journaliste du Soleil, était intercepté par la SQ dans le parc des Laurentides.

M. Champagne aurait déclaré au policier qu'il "avait des contacts avec la presse et que des zélés comme lui, il s'en occuperait" et c'est à partir de la version de son frère que le journaliste Pierre Champagne a fait référence à l'incident dans des chroniques des 13 juin, 17 juillet et 24 octobre 1979.

Le journaliste a alors jeté du discrédit sur la SQ et en particulier sur le caporal Lemay (en mentionnant seulement son numéro matricule cependant), selon le jugement du Conseil de presse, en parlant de "Kid la gâchette", en établissant un parallèle

entre les animaux du parc (originaux) et les policiers.

Le caporal Lemay a dénoncé les articles qui laissaient croire, d'après lui, qu'il fut prêt à abuser de la force nécessaire dans l'exercice de ses fonctions.

M. Pierre Champagne, qui a plaidé la satire pour se défendre, ne visait plutôt qu'à venger son frère, a affirmé le policier.

Dans son examen, le Conseil de presse blâme d'abord le chroniqueur d'avoir retenu seulement la version de son frère dans son premier article et d'avoir voulu passer son message sur le désarmement des policiers.

"Le Conseil considère également que les professionnels de l'information doivent éviter, tant par le ton que par le vocabulaire qu'ils emploient, de travestir les événements de façon à leur donner une signification qu'ils n'ont peut-être pas et qui peuvent ainsi laisser planer des malentendus qui risquent de discréditer les personnes ou les groupes auprès de l'opinion publique.

"Or, dans le présent cas, il est apparu au Conseil que vos chroniques, tant par le ton, les insinuations et les

interprétations qu'on y retrouve, ont pu avoir comme effet de fausser la perception du public vis-à-vis de l'événement décrit, donc de le mal informer, tout en mettant en doute l'intégrité de l'ensemble des membres de la SQ et, plus particulièrement, celle du policier en question, même si vous avez pris la précaution de ne l'identifier que par son numéro matricule", écrit le Conseil.

Ce dernier ajoute qu'il aurait mieux valu que M. Pierre Champagne obtienne la version du policier avant de faire part de l'incident dans le journal.

"Vous vous seriez mis vous-même à l'abri de la critique du plaignant à l'effet que vous auriez profité de votre tribune pour faire état d'un incident qui vous touchait de près", conclut le Conseil de presse.

La Quotidienne  
(tirage de jeudi)  
5-5-3

Informations: 643-8990

## LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h30 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3333 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitee. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

## le mot du jour

### Mal assise

On abuse joliment dans l'emploi des adjectifs. Après les handicapés auditifs et les paralytiques cérébraux, on a maintenant les chaises dentaires. A quand les sofas psychiatriques et les lits cardiaques?

Pierre BELLEAU

nos magasins seront fermés, mardi le 1er juillet,  
Fête de la Confédération.

## vente jours d'été



jupe « portefeuille » en denim

rég. \$24. **19.99**

jupe ligne A, surpiquées, ceinturée, p.m. denim  
blouse poly/coton, plis sur l'épaule, manches longues,  
rose, bleu, écru p.m.g. blouse col brodé **9.99**



vente de T-shirts

rég. \$8. **3.99**

T-shirts pur coton, encolure en V ou ronde,  
manches courtes, couleurs assorties p.m.g.

vente de lingerie

rég. jusqu'à \$13. **6.99**

jupons-combinaisons, demi-jupons,  
camisoles... en nylon, avec ou sans  
dentelle, couleurs de base ou teintes  
« mode » telles que fuchsia, royal...  
tailles assorties

shorts de sport

« Topher » rég. \$9. **5.99**

en coton, taille élastique,  
liséré contrastant  
bleu royal, blanc, rouge, vert  
6 à 14

réduction jusqu'à 50%  
sur chapeaux et ceintures

chapeaux en feutre, acrylique,  
coton, paille... avec ou sans  
gamiture, styles « canotier »,  
« marin »... ceintures toutes  
largeurs en cuir, élastique,  
tissu... couleurs assorties

vente de robes

rég. jusqu'à \$45. **19.99**

robes chemisier, T-shirt, soleil...  
toutes coupées dans des tissus  
frais et légers, tailles et couleurs  
assorties

la maison

**SIMONS**

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

## Anarchie dans... (Suite de la première page)

personnes diplômées en électrolyse.

### Poilues, poiluses

Actuellement, l'anarchie la plus totale règne dans ce champ d'activité.

On y fait des affaires d'or.

Cinquante-deux pour cent des femmes, d'après Mme Roy, seraient affligées de poils indésirables qui hérissent les endroits les plus imprévisibles de leur anatomie: il n'y a pas que le poil sur la langue... Il y a le poil au menton, sur la lèvre supérieure, sur un mamelon, qui défient les canons de l'esthétique féminine. Mais, précise-t-elle, les problèmes de pilosité prennent chez certaines femmes une ampleur considérable qui fait qu'elles ne relèvent plus de l'esthétique, mais de la médecine, particulièrement de l'endocrinologie.

Les femmes atteintes vont trop souvent s'adresser à des charlatans, signer des contrats fort onéreux pour une éradication de leur pilosité indésirable. Elles se retrouveront souvent sans poil, mais brûlées, bardées de cicatrices et bien sûr, le portefeuille plus léger. Ou encore toujours poilues, et dépressives. Car, dans une société de femmes glabres des aisselles aux mollets, la femme poilue est la cible des quolibets.

Les femmes elles-mêmes décrivent en ces termes leur "déviante" selon la gravité de leur état: "J'ai comme un duvet", diront les moins atteintes. C'est le premier stade. "J'ai du "poil-

le", diront les autres. C'est le second stade. Plus gravement hérissées, elles diront: "Je suis poilue..." "Je suis poilueuse..." Cas infiniment plus grave: "Je suis poilueuse..."

### Les marchands du temple

Il y a des "poils en or". Il en coûte un dollar par unité pour les faire enlever... précise Mme Roy. Généralement, toutefois, on peut payer de \$5 à \$50 par heure pour se faire épiler.

Cette pratique est généralement purement commerciale. Une pseudo-technicienne, comme on en trouve à tous les coins de rues, pourra s'acharner des heures durant, contre un problème relevant de la médecine.

Mme Roy, qui dirige elle-même une clinique qualifiée de "paramédicale", réclame qu'un ménage soit fait dans cette ménagerie, et qu'on chasse une fois pour toutes les marchands du temple.

Elle cite une école de Québec recrutant une nouvelle clientèle d'électrolystes en ces termes: "Une dernière chance vous est donnée de devenir électrolyste dans la province de Québec. Nous n'accepterons à partir de la date de cette lettre que... 35 nouvelles personnes stagiaires (juste ce qu'il faut pour écouler entièrement notre stock d'appareils d'électrolyse neufs)..."

Il existe une gamme d'appareils divers (à pince, électrocoagulateurs à aiguille, etc.). Leur coût varie. Comme les techniques: sans douleur... sans

aménagées sur le cours supérieur de la Rupert. Le facteur d'utilisation de ces turbines qui ne seront pas installées au fil de l'eau sera de 60 pour 100, d'après les plans de la SEBJ.

Ces équipements hydro-électriques seront alimentés par cinq grands réservoirs qui emmagasineront 35.3 milliards de mètres cubes d'eau. On songe notamment à utiliser le lac Mistassini comme réservoir de tête de bassin de la rivière Rupert.

### Travaux du siècle

Si le gouvernement québécois donne le feu vert à Hydro-Québec, la SEBJ pourrait bien mener de front quatre importants chantiers de construction dans le nord québécois vers 1984 et 1985.

C'est à ce moment que la filiale d'Hydro-Québec complètera la phase 1 du complexe La Grande tout en ayant entrepris les travaux du projet Grande Baleine, la phase 2 du complexe La Grande et le projet Nottaway-Broadback-Rupert, selon les dernières prévisions.

A ce rythme, le nord québécois demeurera le plus important chantier de construction du Québec d'ici l'an 2000.

contact avec la peau, etc. Le plus souvent, il suffit d'acheter un appareil et de subir quelques heures d'entraînement pour devenir électrolyste diplômé. (Dans un cas, l'appareil coûterait \$575, le stage durant de 90 à 100 heures.)

Dans un autre cas, l'appareil se vendrait jusqu'à \$4.000 et on ferait miroiter des revenus de \$200.000 par année, dit Mme Roy.

Mme Roy, qui a fondé en 1970 l'Association d'électrolyse paramédicale, multiplie actuellement les pressions pour que ce dossier soit pris en considération par le gouvernement.

Jusqu'ici, ses démarches n'ont obtenu qu'un accueil mitigé. Elle est appuyée dans cette campagne auprès des pouvoirs publics, par des endocrinologues et dermatologues mont-réalisais.

Récemment, Mme Roy faisait tenir, par télégramme, ses requêtes au premier ministre du Québec, Ti-Poil en personne.

Jusqu'ici, les activités des "chasseurs de poil" n'ont pas fait l'objet de suffisamment de plaintes pour que l'Office de protection du consommateur prenne en main ce dossier. Il semble, affirme-t-on à l'office, qu'il n'y ait pas là de pratique illégale et que la publicité soit conforme aux services généralement offerts. S'il y a matière à plaintes, c'est plutôt du côté de la qualité professionnelle — qu'il faudrait se tourner, ce qui n'est pas du ressort de l'office.

# La CEQ et la confessionnalité

## La même école pour tous les enfants

par Damien GAGNON

Tous les enfants, quelles que soient leur appartenance et leur pratique religieuse, devraient fréquenter la même école.

Cette position de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) est largement acceptée par ses membres.

C'est l'impression très nette qui se dégage des discussions, en commissions d'études, de la proposition d'école que la CEQ a soumis à l'approbation des délégués à son 27e congrès annuel qui se tient à Québec.

C'est au niveau des modifications à

apporter aux structures scolaires pour permettre la réalisation de cet objectif que les enseignants diffèrent d'opinion.

Hier, la commission qui étudiait la question de la confessionnalité en priorité a endossé la position du bureau national de la centrale suggérant la création d'écoles multiconfessionnelles.

Par contre, une autre des cinq commissions qui s'est penchée sur le sujet a opté pour un système scolaire non confessionnel.

Le débat se poursuivra en pé-

nière, samedi soir. C'est après ces discussions que l'on connaîtra la position officielle de la CEQ.

Les observateurs estiment que c'est la proposition du bureau national qui va l'emporter. On y demande que les lois et les règlements régissant la confessionnalité des structures scolaires soient amendées de façon à permettre à tous les enfants, quelles que soient leur appartenance et leur pratique religieuse, de fréquenter la même école.

Cette proposition va moins loin que les propos que tenaient le président de la CEQ, M. Robert Gaulin, lors

d'une entrevue qu'il accordait au SOLEIL, il y a une quinzaine de jours.

M. Gaulin préconisait alors la disparition des commissions scolaires protestantes et catholiques au profit d'un réseau d'enseignement unifié et multiconfessionnel.

Hier, il a précisé que c'est l'ambiguïté actuelle du système scolaire et les contradictions de certaines propositions faites par les enseignants lors de la consultation qui ont amené le bureau national à ne pas déterminer les changements que devraient connaître les structures scolaires.

Tout en réclamant des écoles pour tous, les enseignants, majoritairement (6.000 ont répondu au questionnaire), ont affirmé qu'ils ne croyaient pas pour autant nécessaire que le système scolaire devienne non confessionnel, que les écoles soient neutres et que la formation religieuse et les cérémonies

religieuses soient retirées de l'horaire.

**Système neutre**

Les membres de l'autre commission se sont prononcés très majoritairement en faveur de la disparition des commissions scolaires catholiques et protestantes au profit de commissions scolaires neutres comme le sont les conseils de ville et les municipalités.

Ils souhaitent également la disparition des fonctions assumées par les sous-ministres de foi catholique et de foi protestante, ainsi que celles dévolues aux comités catholique et protestant du Conseil supérieur de l'éducation.

Par contre, les membres des deux commissions sont d'accord pour que soit prévu à l'horaire des étudiants, du temps pour des cours de formation religieuse, selon leur foi, ou des cours de formation morale laïque,

selon le choix des étudiants ou des parents.

Les commissions scolaires offrent déjà des cours de religion aux protestants et aux catholiques et des cours de morale pour les autres. Selon cette proposition, elles devraient organiser des cours de religion pour les étudiants de d'autres croyances.

Des enseignants voient des contradictions à réclamer un système scolaire neutre et le maintien de cours de religion à l'intérieur de l'horaire des étudiants.

Certains ont réclamé que le thème confessionnalité soit retiré du document proposition d'école. Ils auraient souhaité que la CEQ définisse clairement les options confessionnalité et non-confessionnalité avant de pousser plus à fond la discussion sur les amendements à apporter aux structures scolaires.

## Le litige persiste entre la CSN et ses permanents

La Centrale des syndicats nationaux (CSN) a refusé de reprendre dès hier les négociations avec le syndicat de ses employés permanents, préférant étudier la situation jusqu'à lundi avant de faire connaître sa position.

C'est ce qu'indiquait un communiqué émis, hier, par le syndicat des employés de la centrale syndicale, au lendemain de l'assemblée générale au cours de laquelle les grévistes, dont le débrayage dure depuis six semaines, ont rejeté le projet d'entente qui leur était soumis.

Selon le communiqué du SECSN,

la centrale a modifié en dernière minute la clause de l'entente de principe portant sur les mesures disciplinaires. Devant cette attitude, les grévistes ont décidé d'entériner le reste de l'entente qui comprend notamment, au plan salarial, une hausse de traitement de 2,4 pour 100 tous les trois mois, hausse qui sera calculée sur le salaire moyen de l'ensemble des conseillers syndicaux et des employés de bureau, ce qui équivaudrait à une hausse de 10 pour 100 par année.

Les quelque 400 participants à l'assemblée générale de mercredi ont

aussi demandé que le protocole de retour au travail prévoit que "le débat de 18 mois qui doit avoir lieu dans le mouvement sur toute la question litigieuse de la coordination du travail en équipes ne sera pas faussé par l'intention de la Fédération des Affaires sociales de nommer trois directeurs avant la conclusion du débat".

Ce débat de 18 mois, auquel les deux parties ont consenti, se terminera par une réorganisation des processus de décision impliquant les dirigeants élus de la centrale et les employés permanents.

## A la suggestion d'un étudiant, son école s'appellera "Camaradière"

par Michel TRUCHON

Ce n'est pas tous les jours que les étudiants d'un polyvalente sont appelés à participer au choix du nom de leur école. En fait, il semble même que l'expérience tentée récemment à la polyvalente Duberger-Les Saules soit un précédent dans la région de Québec, si ce n'est dans la province.

Désormais, on ne parle plus de la "polyvalente Duberger-Les Saules", mais de l'école Camaradière.

C'est à l'un des 350 participants au concours lancé en avril dernier, Denis Guay, que l'on doit ce nom qui, au début, a soulevé beaucoup plus d'objections que d'enthousiasme.

Mais le jury a pris le temps de réfléchir, d'étudier les implications d'un tel néologisme et de conclure qu'il faisait preuve d'originalité et de bon goût et qu'il exprimait la réalité des adolescents et de leur école.

Dans son étude, le président du jury, M. Pierre Armand, souligne que le nom "Camaradière" saura

rappeler aux étudiants que l'école est l'endroit où il peut se faire des camarades ou en retrouver. "De ce fait, l'école voit son caractère rehaussé aux yeux mêmes de l'adolescent..."

M. Armand ajoute que "Camaradière" met définitivement l'accent sur la réalité humaine de l'école, en un temps où la polyvalente, dans son sens générique, a mauvaise presse, étant décrite comme un milieu de déshumanisation.

L'étude rappelle que, dans la "Camaradière", il sera très facile pour chacun de retenir que des camarades, des amis, sont là qui nous attendent et que cette image ne manquera pas de rejaillir sur le personnel enseignant et non-enseignant, ceux-ci étant plus facilement perçus comme des gens prêts à aider.

**Une réalité**

"Avec le nom "Camaradière", la réalité académique ne se trouve en rien altérée ou diminuée. L'école, et peu importe son nom, aura toujours pour mission d'enseigner, de dispenser des cours. La pédago-

gie y gagnera sûrement si l'esprit de camaraderie se répand dans la polyvalente..."

M. Armand précise que si l'ambition du concours était de trouver une nouvelle appellation pour l'école, on peut considérer qu'elle a été largement dépassée puisqu'un nouveau mot a été créé. Cette création n'a pas été obtenue par une déformation plus ou moins heureuse, mais bien grâce à une composition qui s'inscrit dans la tradition même de l'évolution de la langue française.

Quant au directeur général de la commission scolaire, M. Charles-H. Paquin, il est d'avis que choisir le nom d'une école est peut-être la chose la plus difficile qui soit.

Les 350 étudiants et étudiantes qui ont soumis 494 suggestions, outre la motivation de l'honneur d'être celui qui a trouvé un nom à l'école, avaient quelque chose de tangible au bout du concours: une chaîne haute-fidélité.

Elle a été remise à Denis Guay, hier matin, lors du dévoilement du nouveau nom.



Instinct maternel

La chaleur étant suffocante à Winnipeg, une cane a fait fi de la circulation pour conduire ses 10 petits vers le réservoir municipal y prendre un bon bain. Les automobilistes se sont montrés compréhensifs et peut-être un peu jaloux.

## Il fera beau de samedi à mardi, selon la météo

par Michel CORBEIL

"C'est surtout à cause du beau temps" que les vacanciers aimeront "le Dominion", cette année.

Du moins, Environnement Canada prévoit un temps clémente à compter de samedi jusqu'à mardi, le 1er juillet, fête de la Confédération. Après les journées chargées d'humidité que nous avons connues, bien peu de gens trouveront à redire même si le thermomètre s'immobilise un peu en-dessous des températures de saison.

De toute façon, les météorologues semblent nous assurer du soleil pour la fin de semaine. Les citoyens de Balconville pourront reprendre leur place, eux qui ont été chassés, hier,

par trois orages durant la journée. Quant aux chanceux qui s'adonnent au sport de la tonte de gazon, ils pourront le faire dans des conditions idéales.

Selon les pronostics, le ciel se dégagera à partir d'aujourd'hui, sous l'effet d'un système de haute pression qui s'avance vers nous depuis les Prairies canadiennes. Samedi et dimanche, le temps sera au beau fixe et l'air, sec. Lundi, il devrait se produire un ennuagement en fin de journée, qui sera marquée par une possibilité d'averses. Au menu de mardi, il semble que l'on nous offrira du temps sec et ensoleillé.

Les mêmes prévisions seraient valables pour le Maine et le New Hampshire. Vos vacances n'ont pas été

un succès sur toute la ligne chez tante Germaine, à Old Orchard, la semaine dernière? Cette fois, rendez une visite surprise à l'oncle Georges, à Ogunquit.

Le beau temps atteindra les Gaspésiens et les habitants de la Côte-Nord, mais avec une journée de retard: le soleil dispersera les nuages complètement à compter de dimanche seulement.

Mais, le soleil ne suivra pas seulement les touristes et les flâneurs durant la fin de semaine. Le 1er juillet, au Québec, il ne faut surtout pas oublier que c'est la fin de plusieurs baux. J'en connais qui se réjouissent d'avance de ne pas démenager sous la pluie.



Le Soleil, André Pichette

Dans l'ordre habituel, Denis Guay, qui a créé le mot "Camaradière", Gaston Léveillé, président de la Commission scolaire régionale Chauveau, Vincent Poulin, président du comité de parents, Charles-H. Paquin, directeur général de la commission scolaire, et Réal Beaumont, principal à la polyvalente.

## North York vient siéger à Québec

TORONTO (PC) — Le conseil municipal de North York, du Toronto métropolitain, s'est voté un voyage à Québec, mais quelques conseillers s'en abstiendront peut-être, des citoyens ayant affirmé qu'il ne s'agissait que d'une partie de plaisir aux frais du contribuable.

Le conseiller Robert Yuill a suggéré le voyage à titre d'échange, le conseil de North York devant tenir

une séance à Québec et celui de Québec à North York. M. Yuill avait d'abord évalué le coût à \$10.000 pour le baisser ensuite à moins de \$5.000.

Quelques conseillers voyageront par le train pour économiser, mais le coût minimum reste de \$2.500.

Un conseiller, M. Michael Foster, a suggéré de verser plutôt \$10.000 à diverses oeuvres.

**CHAUFFE-EAU À REMPLACER?**

**GUILLOT**

EXPERTS EN PLOMBERIE-CHAUFFAGE-ELECTRICITE

**661-9211**

**Le Vieux Port de Québec**

D'HIER À DEMAIN

visitez le centre d'interprétation

entrée gratuite

Pique-nique en famille

sur les quais Renaud, en bordure du bassin Louise.

bassin Louise, rue saint-andré ouvert tous les jours de 12h à 20h.

Place Royale

ST-PAUL ST-ANDRE DALLHOUSE ST-PIERRE

Gouvernement du Canada / Government of Canada

# québec et sa banlieue

Cap-Rouge · Sillery · Beauport · Sainte-

## La Fête du Canada, célébrée un peu partout

### BAIE SAINT-PAUL

27 juin: kiosque du club des Lions, 20h30: spectacle folklorique.

1er juillet: sous-sol de l'église, rue St-Jean-Baptiste, 20h: spectacle de chants et de danse avec le Choeur d'hier et d'aujourd'hui.

### BEAUCEVILLE

30 juin: Centre culturel, 20h: soirée canadienne.

1er juillet: journée: courses de tacots, tournoi de balle-molle, saut à la corde.

### BEAUPORT

28 juin: arène, 21h: Daniel Laliberté et ses Montagnards.

### BLACK LAKE

27 au 29 juin: Carrefour Frontenac, Galeries de Thetford, Centre communautaire de Coleraine, 18h: danses folkloriques et soirée canadienne avec la troupe "V la l'bon vent", et autres.

### BONAVENTURE

29 juin: Bonaventure (village), 13h30: concert de fanfare avec l'Harmonie St-Jacques.

### DONNACONA

28 juin: 20h: fête populaire.

### FORESTVILLE

29 juin: salle paroissiale de Forestville, 14h à 22h: concours de recettes régionales.

### HAUTERIVE

28 juin: Café-Jeunesse, 20h: soirée de danse et spectacles.

### HAVRE-AUBERT

30 juin: baie de Plaisance et centre récréatif, journée: fête d'enfants et soirée canadienne.

### ILE AUX COUDRES

25 juin: école Saint-Pierre, 20h30: chansons et danses de Charlevoix avec les Coudrois et avec Etienne Bouchard et son groupe.

### LES ESCOUMINS

28 juin: Centre communautaire Montagnais, 19h: fête amérindienne montagnaise.



CANADA'S BIRTHDAY JULY 1<sup>st</sup>

Council for Canadian Unity  
Citizens Committee of the National Capital Region  
Canadian Folk Arts Council

1<sup>er</sup> JUILLET, LA FÊTE DU CANADA

Conseil pour l'unité canadienne  
Comité des citoyens, région de la capitale nationale  
Conseil canadien des arts populaires

1er juillet: Centre communautaire Montagnais, 17h à 20h: découverte culinaire de la truite et de la morue apprêtées à l'indienne, danses indiennes.

### L'ISLET-SUR-MER

26-27 juin: Camping rocher Panet, 20h à minuit: concert-chorale avec l'Egoïste au grand large.

### L'ISLET-LE-GRAND

28 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

29 juin: terrain de l'Islet Express: fête populaire.

### MATANE

28 juin: Festival de la crevette: théâtre des Iles ou école Victor-Côté, 11h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pomminville, Festival de la crevette: Carrefour socio-culturel, après-midi: tournée en Gaspésie d'un artisan spécialisé dans le Tour de Bois, M. Normand Rondeau.

### MONT-JOLI

27 juin: Le Grand Bazar, 14h: Pitou, marionnette géante rend visite à ses amis de la Gaspésie avec Mme Louise Pomminville, Carrefour des artisans,

après-midi: M. Normand Rondeau, artisan, spécialiste du Tour du Bois.

28 juin: aéroport régional, 14h: spectacles aériens.

29 juin: centenaire de Mont-Joli: stade du Centenaire, 23h: Solange Arseneault et Monique Thérien, folkloristes de Gaspésie.

30 juin: stade du centenaire, 20h: l'Ensemble folklorique Rigodon.

30 juin: Stade du centenaire, 20h: danses folkloriques et modernes. Soirée bavaroise.

1er juillet: Stade du centenaire, 20h: soirée de fermeture des fêtes du centenaire de Mont-Joli; par Richelieu, 24h: feux d'artifices.

### MONTMAGNY

26 juin et 1er juillet: arène, journées et soirées: troupes folkloriques locales.

### MONT-ST-PIERRE

27 juin: Centre de loisirs, 20h: artisanat et troupe Rigodon.

### QUEBEC

27 juin: bateau Louis-Jolliet, 14h à 16h, 20h à 23h: animation folklorique avec le groupe Tradison.

28 juin: base de Valcartier, 14h: Les 4

Chevaliers O'Keefe vs l'équipe de la Base.

29 juin: plaines d'Abraham au Manège, 20h30: concert sous les étoiles avec le 22e Régiment (remis au 30 juin si pluie).

30 juin: pavillon Pollack de l'université Laval, à 14h: animation folklorique avec la troupe La Parenté, Plaines d'Abraham, face au Musée, 19h: sauts en parachute des Sky Hawks.

1er juillet: basilique de Québec, 10h30: service religieux; hôtel de ville, 12h: levée du drapeau avec le 22e Régiment; survol de Québec, 12h: envolée de réactés et d'hélicoptères au-dessus de Québec; Château Frontenac, 15h: gâteau de fête dans le grand hall; fleuve, 21h: parade aux flambeaux de yachts; hippodrome, 21h30: Amble du Canada.

### RIMOUSKI

27 juin: Centre commercial: kiosques.

1er juillet: Colisée, soirée: Fête populaire. Forces armées.

### RIVIERE-AUX-RENARDS

26 juin au 1er juillet: Festival des pêches. Artisanat, soirées populaires.

### SAINTE-FOY

27 juin: Place de ville, 18h: spectacle folklorique.

### SAINTE-LUCE-SUR-MER

28 juin: Village, 22h30: chant avec le chœur "Les voix de la Vallée".

### SAINTE-THARCISIUS

27 au 29 juin: terrain de la Fabrique, sous-sol de l'église, soirée: musique folklorique et artisanat.

### SAINTE-VIANNEY

30 juin: centre sportif, 20h: danses folkloriques avec les Chats blancs, les

Matanaïs. Chants folkloriques avec Simon Lefèvre.

### SAINTE-EPHREM DE BEAUCE

28 juin: arène ou extérieur, 20h: festival du Beauce, musique et danse folkloriques.

### SAINTE-GEDEON

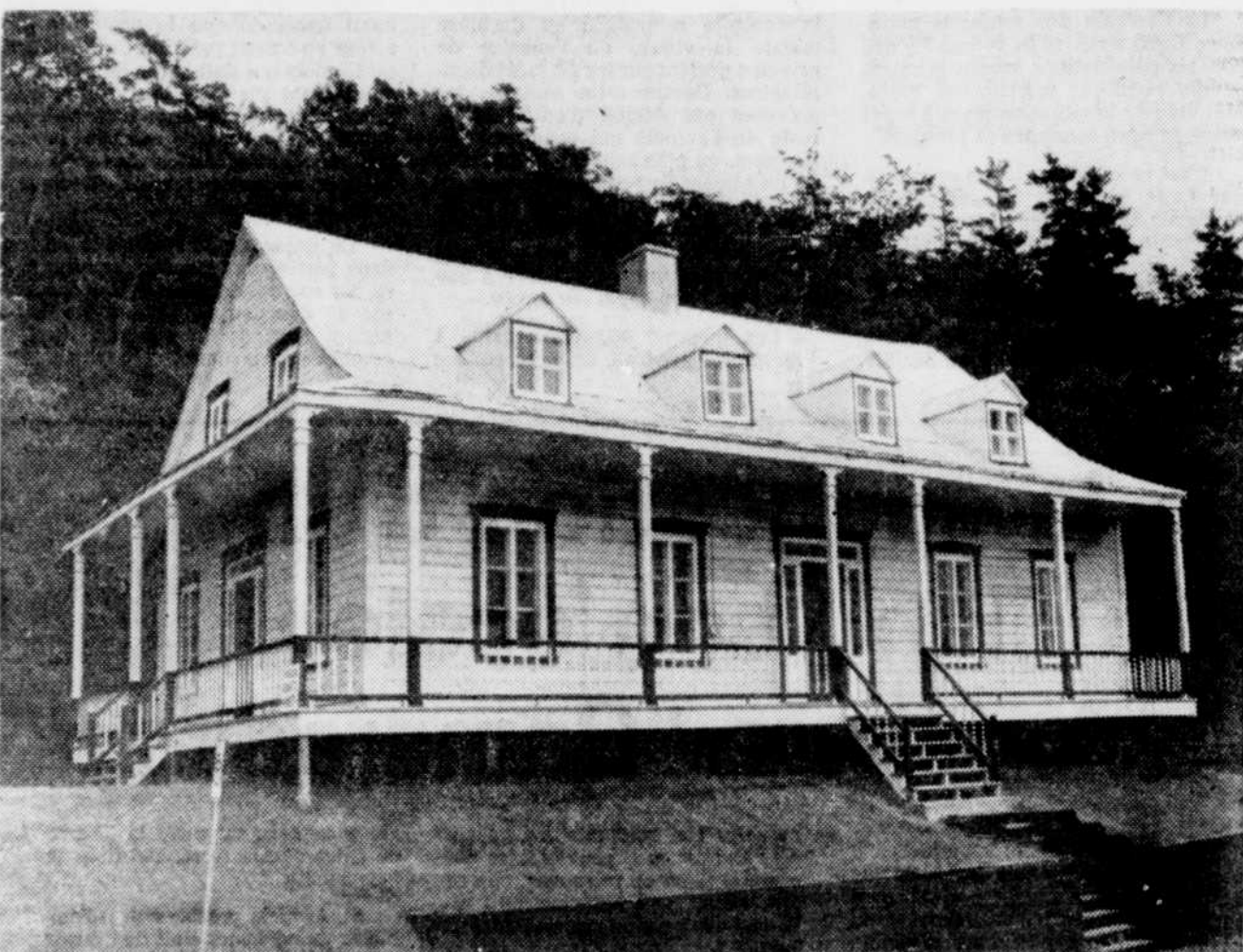
28 juin: plage Saint-Jude, 13h: folklore: animation et danses.

### SAINTE-GEORGES DE BEAUCE

29 juin: palais des sports, 14h: animation folklorique avec la troupe Les Gais Lurons et la troupe Marielou.

### SAINTE-HILARION

27 juin: grande salle de l'Association des handicapés physiques du comté de Charlevoix, 20h: soirée folklorique avec Etienne Bouchard et son groupe.



La maison Blanchette.

(Le Soleil, André Pichette)

## Maison Blanchette Cap-Rouge refuse l'offre d'achat du Mouvement d'animation artistique

par Vincent CLICHE

Le conseil municipal de Cap-Rouge a refusé la dernière offre d'achat faite par le Mouvement d'animation artistique, en vue d'acquiescer la maison historique Blanchette, située dans la côte de Cap-Rouge.

Le maire André Juneau a jugé que l'offre de \$46.272 faite par le Mouvement d'animation artistique n'était pas suffisante et que si une nouvelle offre (au montant de \$47.996) n'était pas faite d'ici le 30 juin, la maison Blanchette sera mise en vente par soumission publique.

Au début de juin, le mouvement avait fait une première offre d'achat de \$32.450 à la municipalité, partant du principe que la dette entière de la maison Blanchette s'élevait à ce montant. La municipalité avait alors refusé l'offre voulant combler en plus le déficit de la maison Delisle, rouverte en même temps que la maison Blanchette et vendue à perte.

A la suite de ce refus, le Mouvement d'animation artistique, considérant que plus de 1.000 citoyens avaient répondu favorablement à la campagne de financement menée depuis le 13 mai en souscrivant quelque \$20.000 en vue d'acquiescer la vieille maison, décidait de faire un ultime effort, la semaine dernière, en offrant la somme de \$46.272.

Pour le mouvement, cette somme représentait le montant déjà mentionné par le maire de Cap-Rouge comme étant le prix exigé par la municipalité pour la maison Blanchette. C'est pourquoi, le mouvement considère que cette offre est finale et représente un maximum pour un organisme sans but lucratif.

Mais, il y a quelques jours, le conseil municipal refusait cette dernière offre, prétextant que la dette de rénovation des vieilles maisons était rendue à \$47.996, qu'elle continuait d'augmenter et que si le mouvement ne faisait pas une offre d'achat couvrant ce montant d'ici le 30 juin, la maison Blanchette sera mise en vente sous forme de soumission publique.

### Des questions

Alors que le Mouvement d'animation artistique espérait une aide de la municipalité pour atteindre l'objectif de \$30.000 fixé pour la campagne de souscription publique, il s'aperçoit qu'au contraire, le maire et les conseillers cherchent à alourdir le fardeau.

La présidente du mouvement, Mme Céline Lapointe, se pose alors plusieurs questions. Elle se demande, entre autres, si les élus municipaux

s'intéressent vraiment à la culture et à la vocation communautaire de la maison Blanchette comme ils le proclamaient dans leur programme électoral, qui leur a permis de se faire élire, l'automne dernier.

Bien plus, Mme Lapointe se demande quel projet privé attend l'échec du mouvement artistique et des 1.000 citoyens souscripteurs, puisque cette vieille maison du patrimoine québécois passera aux mains de l'entreprise privée à la suite des appels d'offres.

Enfin, comme le Mouvement d'ani-

mation artistique voulait faire de la maison Blanchette un centre d'animation culturelle qui aurait profité à toute la population, Mme Lapointe se demande quelle coopération cette même population peut attendre à l'avenir d'un conseil municipal si peu disposé à épauler un projet important dont l'intérêt n'est plus mis en doute.

Selon Mme Lapointe, une chose demeure certaine: les prévisions budgétaires du mouvement artistique démontrent que le montant de \$46.272 offert à la municipalité ne peut être dépassé.

## Nombre des quartiers haussé à Beauport

par Gérald OUELLET

Un avis de motion a été donné au cours d'une assemblée spéciale des membres du conseil municipal de Beauport, lundi soir dernier, pour porter le nombre de quartiers de 12 à 14 ou au plus 16 pour se conformer aux nouvelles dispositions législatives en matière de démocratie municipale (la loi 105).

En effet, les membres du conseil feront connaître leur décision à l'assemblée régulière prévue pour le 7 juillet prochain. Cette assemblée se tiendra au gymnase de l'école Yves-Prévost, à Beauport.

A Beauport, il y a présentement deux conseillers pour chacun des six quartiers, pour un total de 12 conseillers. En ce qui concerne Beauport, on sait que des citoyens et en particulier la Ligue des citoyens des Chutes avaient calculé que cette ville devait être divisée en 14 quartiers pour que ceux-ci aient à la fois une égalité en population et une homogénéité socio-économique, comme l'exige la loi 105. Souignons que les nouveaux quartiers devront être adoptés avant le 31 juillet.

Il a été impossible de connaître pour l'instant le projet mis de l'avant par les membres du conseil municipal de Beauport. On devra donc attendre au 7 juillet avant de prendre connaissance de leur projet en ce qui a trait à la nouvelle représentation que le conseil aura pour les prochaines élections.

### Secteur Montmorency

Dans le cadre du programme d'amélioration de quartiers que la ville

de Beauport est à entreprendre dans le secteur de Montmorency, un programme qui nécessitera des déboursés de l'ordre de \$3,5 millions, la ville de Beauport vient de signer un bail avec les chemins de fer du Canadian National.

On sait que la ville de Beauport a emprunté une somme de \$136.014 pour réaliser conjointement avec la Commission canadienne des transports, des travaux qui représentent une valeur totale de \$926.624. Ces travaux élimineront huit passages à niveau dans le secteur de Montmorency, alors que les trois passages à niveau restants seront pourvus de dispositifs de signalisation.

Les passages à niveau qui seront éliminés sont ceux de la 104e Rue à la 116e Rue. Les passages à niveau qui resteront et seront pourvus de dispositifs de signalisation sont ceux des 103e, 113e et 121e Rues.

De plus, des travaux d'amélioration de quartiers seront réalisés dans le même secteur dès cet été. Les coûts de ces travaux sont estimés à \$2.241.649 et seront défrayés conjointement par la Société d'habitation du Québec, la Société centrale d'hypothèques et de logement et la ville de Beauport qui elle paiera la somme de \$881.267.

### Projet de règlement

Au cours de cette même assemblée spéciale, les membres du conseil municipal ont accepté un projet de règlement d'emprunt pour payer des travaux de voirie dans diverses rues et d'aménagement de divers terrains de la ville. Ces travaux nécessiteront des déboursés de l'ordre de \$209.305,94.



Dans le cadre du programme  
"Bonne Course"  
inscrivez-vous à  
**La Galipote**  
"12 km"

**SUR LES PLAINES D'ABRAHAM**  
le 6 juillet 1980 à 10h

Cette formule doit être retournée, accompagnée d'un chèque ou mandat-poste, avant le 28 juin au plus tard.  
S.V.P. écrire en lettres mouillées

NOM DE FAMILLE \_\_\_\_\_

PRENOM \_\_\_\_\_

ADRESSE (no rue, no app.) \_\_\_\_\_

(ville, province, code postal) \_\_\_\_\_

TELEPHONE \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE \_\_\_\_\_

SEXE \_\_\_\_\_

F

M

CLUB \_\_\_\_\_

NO DE CARTE F.A.Q. \_\_\_\_\_

Je renonce, par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayants droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course.

Signature des parents si moins de 18 ans \_\_\_\_\_

Signature de l'athlète \_\_\_\_\_

Cochez votre catégorie:

Catégories/hommes

- Junior 19 ans et moins  
 Senior 20 à 39 ans  
 Vétéran (1) 40 à 49 ans  
 Vétéran (2) 50 ans et plus

Catégories/femmes

- Junior 19 ans et moins  
 Senior (1) 20 à 34 ans  
 Senior (2) 35 ans et plus

INSCRIPTION:

5,00\$ avant le 28 juin 1980  
4,00\$ membre affilié F.A.Q.  
6,00\$ après cette date ou sur place

RETOURNER A:

**CLUB LES CENTAURES**

a/s Gilles Asselin

91, Mélançon

Neufchâtel G2C 1E7

Tél.: (418) 843-1411

Foy · Charlesbourg · Loretteville · L'Ancienne-Lorette · Lac-Saint-Charles · Lac Beauport · Saint-Emile · Cap-Rouge

## Bédard réélu à la tête de la Régionale Orléans

par **Gérald OUELLET**

M. Benoît Bédard a été réélu président du Conseil des commissaires à la régionale Orléans tandis que M. Fernand Latouche a été élu vice-président de ce même organisme et ce sans opposition.

Pour ce qui est de l'élection du président du comité exécutif, l'on devra attendre au 8 juillet pour connaître le résultat, les sept commissaires élus au comité exécutif ayant refusé de surseoir à l'avis de convocation permettant l'élection du président.

Le nouveau comité exécutif de la régionale Orléans se compose de Mme Yolande Filion, MM. Conrad Bélanger et Rosaire Bédard de la Commission scolaire de Beauport, MM. Léopold Bouchard et Fernand Latouche de la Commission scolaire Chutes-Montmorency et MM. Marcel Giroux et Benoît Bédard de la Commission scolaire Côte de Beauport.

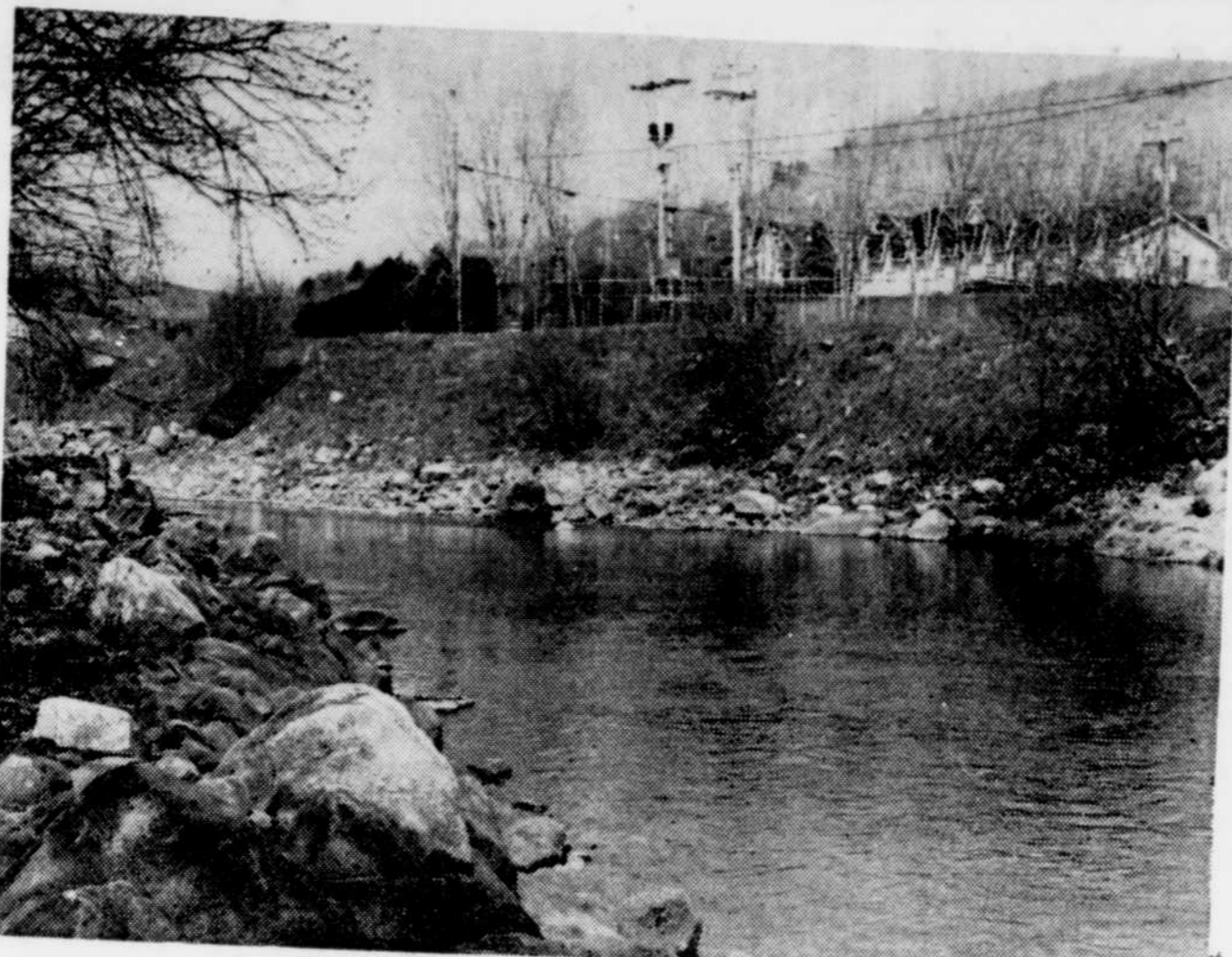
La régionale Orléans présentera un budget de \$25 millions le 10 juillet prochain. La régionale Orléans possède des valeurs immobilières et des équipements dépassant les \$70 millions.

Suite à une intervention de la part du comité de parents concernant les animateurs en pastorale, il semble que le nombre sera maintenu au niveau actuel.

Suite à la démission d'un aumônier à la polyvalente Ulric-Huot, le comité de parents se demandait s'il serait remplacé. Sur une intervention du directeur général M. Gérard Grenier, la décision sera connue à la prochaine assemblée du comité exécutif tenant compte des prévisions au budget.

La régionale Orléans a profité de ces élections au Conseil des commissaires et au comité exécutif pour fêter d'une façon particulière l'année du 15e anniversaire de fondation de cet organisme scolaire.

Les commissaires et les invités qui assistaient à l'assemblée régulière ont été conviés à une projection de film rappelant les étapes parcourues par cet organisme depuis sa fondation.



Une partie de la rive comprise à l'intérieur du territoire de la Station forestière de Duchesnay que l'Association des riverains de l'Ontaratzki tentera de régénérer avec le concours des autorités de la station.

## Riverains de l'Ontaratzki regroupés en association

par **Raymond GAGNE**

Les riverains de l'Ontaratzki, la décharge du lac Saint-Joseph qui longe la station forestière de Duchesnay pour aller se jeter quelques milles plus loin dans la rivière Jacques-Cartier, ont maintenant leur association. Celle-ci a été officiellement fondée il y a quelques jours et compte maintenant une trentaine de membres.

Les directeurs seront désignés au cours d'une assemblée du bureau de direction qui doit avoir lieu dès la semaine prochaine. Ils sont, pour l'instant, Harold Piché et Lucille Bas-

tien, les deux instigateurs de la mise sur pied de cette association, Gilles Piché, Raymond Saint-Pierre, Claude Sauvé, qui représente la municipalité de Sainte-Catherine, et Mme Claude Martel.

L'Association des riverains de l'Ontaratzki travaillera à réaliser le programme des cours d'eau tel qu'établi par l'ancienne Direction générale de la nature du ministère de l'Environnement maintenant devenue la Direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau.

Les trois problèmes principaux auxquels l'association aura à s'atta-

quer, une fois définitivement mise sur pied, concernent la réhabilitation des installations septiques, la régénération des rives de l'Ontaratzki et la surveillance et le maintien d'un niveau adéquat des eaux afin d'en réduire le réchauffement.

L'association tentera également de travailler, de concert avec les autorités de la station forestière de Duchesnay pour que celles-ci entreprennent et réalisent le reboisement de la rive sur toute l'étendue du cours d'eau qui est incluse à l'intérieur de la station et ce, à partir du barrage qui régularise le niveau des eaux du lac Saint-Joseph.

## Les édiles de Charlesbourg augmentent leurs salaires

par **Gilles OUELLET**

Les autorités municipales de Charlesbourg ont décidé, hier soir, d'appliquer la nouvelle loi sur la démocratie municipale (loi 105), adoptée la semaine dernière par l'Assemblée nationale, en commençant sans doute par la tâche la plus agréable: les augmentations de salaires pour 1980.

Ainsi, le maire Henri Casault, qui gagnait \$21,120 plus \$5,000 comme membre du comité exécutif en 1979, touchera cette année \$26,510 plus \$8,000 pour siéger au comité exécutif de la municipalité.

Les 10 conseillers, qui retireraient chacun \$6,015 l'année dernière, verront leur rémunération porter à \$8,837 en 1980; les conseillers appelés à siéger au comité exécutif bénéficieront de l'allocation annuelle de \$8,000 comparativement à \$5,000.

Enfin, le président du comité exécutif, le conseiller Jules Bernatchez, voit l'allocation de cette fonction geler à \$2,000 pour l'année en cours.

Ces nouveaux salaires, établis conformément à la loi sur la démocratie municipale, sont basés sur une population de 68,000 personnes; cette nouvelle rémunération est rétroactive au 1er janvier dernier.

Soulignons que les autorités municipales ont mis moins de deux minutes pour régler cette affaire, hier soir, lors d'une assemblée spéciale du conseil expédiée plutôt rapidement, et à laquelle n'assistait aucun contribuable.

La résolution, telle que lue au conseil, ne donnait aucun chiffre; c'est le maire, M. Casault, qui a accepté de fournir les salaires au SOLEIL à l'issue de la réunion du conseil.

Par ailleurs, au cours de cette séance, un avis de motion a été présenté en vue d'un règlement qui permettrait la division de la municipalité en districts électoraux, toujours en conformité avec la loi sur la démocratie municipale.

Actuellement, on compte 10 conseillers; les autorités municipales doi-

vent décider s'il y aura 12, 14 ou 16 quartiers. Les discussions qui se poursuivent favoriseraient la division du territoire en 14 ou 16 quartiers. Selon le maire Casault, une décision finale devra être prise d'ici deux à trois semaines afin de donner le temps de mettre tout en place en prévision des élections municipales de novembre prochain.

### Achat

La municipalité de Charlesbourg compte acheter dans un proche avenir le moulin des Jésuites et une station-service désaffectée dans les limites du Trait-Carré.

A la suite d'une rencontre avec le député de Charlesbourg et ministre des Transports, M. Denis de Belleval, le maire a fait savoir que cet achat, dont les modalités seront connues plus tard, sera complètement couvert par une subvention de l'Office de planification et de développement du Québec.

### Embauche

Les autorités municipales ont accepté, hier soir, qu'une centaine d'étudiants soient embauchés dans les différents services municipaux pour la période estivale; des subventions gouvernementales couvriront jusqu'à 98 pour 100 des dépenses encourues par cette embauche saisonnière. La majorité des étudiants travailleront au service des loisirs.

### Contrat

Le conseil a accordé à la firme Henri Girard Inc., de Québec, un contrat de \$437,732 pour les travaux d'aménagement du terrain où sera situé le futur complexe sportif dans le quartier Saint-Rodrigue-Ouest.

Cette entreprise a présenté la deuxième plus basse soumission; la plus basse, celle de la firme Excavation Martin Inc. s'élevait à \$429,294 n'était pas conforme, selon le procureur de la municipalité. Les travaux, d'une durée probable de six semaines, devraient débuter dans les premiers jours de juillet pour être terminés en septembre.

## Sort de l'école St-Michel connu le 9 juillet

L'école secondaire Saint-Michel de Sillery ne connaîtra son sort définitif que le 9 juillet.

Hier, à l'hôtel de ville de Sillery, le Regroupement pour la survie de l'école secondaire Saint-Michel, a laissé entendre que tout n'était pas encore joué en ce qui concerne la décision de fermer définitivement l'école.

Hier, c'était jour de démentement, rapporte la vice-présidente du regroupement, Mme Pierrette Vachon-L'Heureux. Nous avons vu des camions sortir des caisses de notre école et les emporter. Les autorités de la Commission scolaire régionale de Tilly vident Saint-Michel."

Cependant, le directeur général de la commission de Tilly, M. Sylvain Blanchet, nous a confirmé, lors de la dernière réunion des commissaires, le 19 juin, qu'il y avait des tractations avec les autorités du ministère de l'Éducation.

"M. Blanchet nous a dit que la commission a fait une contre-proposition au ministère. Il attend une réponse ferme vers le 2 juillet. Il l'a rendu publique, lors de la prochaine séance du conseil des commissaires, le 9 juillet."

Selon le regroupement, ces tractations indiquent que la décision, prise en mars dernier, de fermer l'école n'est pas irrévocable. Cependant, les pourparlers actuels avec le ministère représentent la tentative de la dernière chance pour les tenants de l'école secondaire de Sillery.

Hier, le regroupement a réclamé, par écrit, que le ministère consulte non seulement les administrateurs de la régionale Tilly, mais aussi les commissaires et les parents concernés par le dossier. Les parents et certains commissaires se plaignent d'être placés devant des faits accomplis.

"Le temps ne joue pas en notre faveur, reconnaît Mme Vachon-L'Heureux. Si le 9 juillet, la commission maintient sa décision, nos recours demeurent fort limités. Nous pourrions aller jusqu'à la demande d'injonction à la mode Saint-Dominique (recours juridique entrepris par un groupe de parents pour empêcher la fermeture de l'école Saint-Dominique, composante de la Commission des écoles catholiques de Québec).

"Mais, il faudra trouver des motifs. Peut-être nous

appuierons-nous sur la charte des droits de l'homme ou sur le droit à l'éducation? Rien n'est décidé."

Les administrateurs de la régionale de Tilly ont proposé la fermeture de Saint-Michel pour sabrer dans un surplus de 2,000 places-élèves, dénombrées sur la rive nord (Sillery-Sainte-Foy). Ce surplus, affirment-ils, est l'obstacle qui retarde le réaménagement de l'école Campus I, situé à Sainte-Foy.

La fermeture de Saint-Michel a été entérinée par les commissaires de la régionale Tilly. La majorité des commissaires (35 sur 52) proviennent de la rive sud, des commissions scolaires locales Chaudière-Étchemin et Lotbinière. 34 commissaires de la rive sud se sont prononcés contre le maintien de Saint-Michel.

La décision affectant la rive nord a été prise par la rive sud et les commissaires

n'étaient pas suffisamment informés, soutient le regroupement. "Toute décision de fermer ou ouvrir une école est politique", affirme un commissaire de Sainte-Foy, Mme Kathleen Grenier. Celle-ci ne ferait pas exception.

"Deux dossiers sont présentement déposés devant le ministère de l'Éducation, laisse entendre Mme Vachon L'Heureux: celui du réaménagement du Campus I et celui de l'établissement d'une polyvalente sur la rive sud.

"Nous présumons que la direction générale de la commission scolaire fait jouer cela devant les commissaires de la rive sud, vu que la polyvalente n'est pas construite. La direction générale

a dû lier les deux dossiers devant les gens de la rive sud. D'où leur vote.

"La direction générale n'a pas le même point de vue que les parents. Elle a adopté un raisonnement de gestionnaire: plus c'est centralisé, plus ce sera facile à gérer."

"L'administration de la commission ne nous a jamais présenté de raisons économiques pour fermer l'école, enchaîne le président du regroupement, M. Xavier Nuzum. Or, tous ceux qui prénotent un renouveau scolaire, rêvent à une école, telle Saint-Michel. La direction générale veut couper le surplus de places-élèves: en fermant Saint-Michel, elle gonflera simplement les rangs du secteur privé."

VILLE DE  
**BEAUPORT**  
avis public

Aux électeurs municipaux propriétaires d'immeubles imposables inscrits le 23 juin 1980 au rôle d'évaluation en vigueur dans la Ville de Beauport.  
AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Beauport.

1. Que lors d'une assemblée du conseil municipal de la Ville de Beauport, tenue le 23 juin 1980, ledit conseil a adopté le règlement numéro 80-297, décrétant des travaux de voirie dans diverses rues ainsi que des travaux d'aménagement sur divers terrains de la Ville et le coût estimé de ces travaux est de \$209,305.94.
  2. Que pour défrayer le coût des travaux précités, le conseil de la Ville de Beauport a approuvé audit règlement numéro 80-297, les deniers disponibles totalisant la somme de \$209,305.94, provenant des emprunts contractés en vertu des règlements numéros 76-034, 77-073, 77-096, 77-098 et 78-184 de la Ville de Beauport.
  3. Que les électeurs propriétaires ci-dessus visés et s'il s'agit de personnes physiques qui étaient majeures et citoyens canadiens à la date du 23 juin 1980, ou qui auront satisfait, dans le délai prescrit, aux exigences du paragraphe 3 de l'article 385 de la Loi des cités et villes, s'il s'agit de corporations, sociétés commerciales ou associations, sont habiles à voter sur ce règlement et à demander, par voie de la procédure d'enregistrement prévue aux articles 370 à 384 de la Loi des cités et villes, qu'il fasse l'objet d'un scrutin secret selon les articles 385 à 396 de la même loi.
  4. Qu'à cette fin, le registre permettant l'enregistrement des personnes habiles à voter sera accessible au bureau du greffier, à l'hôtel de ville situé au 577, avenue Royale, Beauport, de neuf (9) heures à dix-neuf (19) heures, sans interruption, les sept (7) et huit (8) juillet 1980.
  5. Que le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 80-297 fasse l'objet d'un scrutin est de cinq cents (500) et qu'à défaut de ce nombre, le règlement numéro 80-297 sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
  6. Que toute personne habile à voter sur ce règlement peut le consulter au bureau du greffier, aux heures ordinaires de bureau et pendant les heures d'enregistrement.
  7. Que le soussigné fera lecture du certificat requis par la loi, donnant le résultat du registre, le 8 juillet 1980, à dix-neuf heures cinq minutes (19h05), dans la salle du conseil municipal.
- Donné à Beauport, ce vingt-cinquième jour du mois de juin mil neuf cent quatre-vingt.
- Le Greffier de la Ville  
**JACQUES SIMONEAU, o.m.a.**

**Pensée du jour**  
"Le courage, c'est l'art d'avoir peur sans que ça paraisse."  
**RESTAURANT LA SAUVAGÈRE**  
St-Jean-Chrysostome  
839-7914

**TERRE A GAZON PREPAREE**  
**TERRE A JARDIN TERREAU SPECIAL**  
REP.: tourbe Manderley  
**626-2930**  
Pépinière Bourbeau

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
Vendredi, samedi et dimanche, les 27, 28 et 29 juin: la Surprise de Veau Ste-Ange accompagnée de Togliatelle au beurre parfumé à la ciboulette... le tout, précédé de la Vichyssoise et suivi de la Torta al Formaggio Café.  
Le tout \$11.95  
27, Ste-Ange, Québec  
692-3835

**INTÉRESSÉ AUX ANIMAUX?**  
Vous êtes un éleveur de Chinchillas en puissance. Ceux qui font l'élevage de Chinchillas à domicile sont les principaux fournisseurs de fourrures en Amérique du Nord. Ces animaux se domestiquent bien. Ils sont végétariens, se nourrissent de foin et de grains. Robustes et nocturnes, ils s'adaptent facilement à la plupart des milieux. Les Chinchillas sont bien disposés et tout-à-fait sans odeur. Ce sont des animaux extrêmement propres et d'excellents parents pour leurs petits. Donc, si vous aimez les animaux, si vous avez du temps et l'espace nécessaire et si vous voulez un commerce à temps partiel, nous avons le financement pour vous permettre de devenir éleveur dans l'industrie des Chinchillas. On a besoin d'éleveurs. La demande de fourrures dépasse considérablement l'offre. Nous garantissons la viabilité et la reproduction des animaux. Le prix de vente est garanti par contrat.

**Chinchilla Nord-Américain (Québec) C.P. 268 St-Amable, Qué. J0L 1N0**

Je désire plus de renseignements, sans obligation, sur l'élevage des Chinchillas:  
Nom .....  
Adresse .....  
Ville .....  
Comté .....  
Code postal .....  
Tél. (avec code) .....

**Offrez-vous une Escapade à Montréal**

et aux Florales.

Les Florales internationales ont lieu à Montréal et VIA vous y convie! Venez y découvrir un monde de fleurs tout aussi belles que rares. Des fleurs de tous les coins du monde. C'est une chance extraordinaire qui s'offre à vous. Sachez en profiter doublement, car par la même occasion, vous pourrez visiter Montréal, ses boutiques à la mode et sa rue Crescent, sans oublier son vieux quartier avec ses restaurants et ses cafés tous aussi accueillants les uns que les autres.

Le forfait Escapade à Montréal comprend: l'aller-retour Québec (Sainte-Foy)/Montréal en voiture-coach, l'hébergement à l'hôtel Windsor, au Reine Elizabeth ou au Régence Hyatt et une visite guidée de la ville... et surtout, du 31 mai au 1<sup>er</sup> septembre, l'admission aux Florales pour une journée. Et c'est très abordable. Par exemple, un séjour de 2 nuits en week-end à l'hôtel Windsor vous est offert à compter de \$70.00 par personne, à raison de 2 adultes par chambre. Ce forfait est aussi offert en semaine.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau VIA au 692-3940. Détenteur d'un permis du Québec.

**TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.**

# éditorial

LE SOLEIL

 Président du conseil et Éditeur:  
**Jacques-G. Francoeur**  
 Rédacteur en chef et Éditeur adjoint:  
**Claude Beauchamp**

 Président et directeur général:  
**Paul-A. Audet**  
 Directeur de l'information:  
**Claude Masson**

 Vice-président et trésorier:  
**Charles-A. Poulin**  
 Directeur de l'édition:  
**Marcel Pélipin**

## Là où personne ne veut se mouiller les pieds

Les incursions vietnamiennes en territoire thaïlandais, ces derniers jours, ont à nouveau projeté la lumière sur cette partie du Sud-Est asiatique où elles ont réanimé de nouvelles menaces de guerre.

Bangkok, Hanoi et Phnom Penh se sont mutuellement accusés mais il semble bien que l'objectif de ces "opérations limitées", qui auraient pourtant fait des centaines de morts parmi la population civile de la frontière khméro-thaïlandaise, composée en majeure partie de réfugiés cambodgiens, avaient un objectif politique fort précis.

Elles auraient eu pour but, mais apparemment sans grands résultats, de décimer les concentrations de réfugiés khmers rouges qui entendaient profiter du programme de rapatriement volontaire de ces réfugiés, engagé le 17 juin sous l'égide de l'ONU, pour rejoindre en territoire cambodgien les bandes armées fidèles au régime de Pol Pot et hostiles au régime pro-vietnamien mis en place, il y a deux ans, à Phnom Penh, par Hanoi.

Au moment où des observateurs avertis, tel Wilfred Burchett, nous annoncent un regain de survie dans ce pays décimé par le meurtre et la famine, au moment aussi où l'on permet aux Cambodgiens réfugiés en Thaïlande de regarder leur pays s'ils le veulent librement, le régime de Phnom Penh désire mettre tout en oeuvre pour éliminer ceux de ses féroces

ennemis qui tenteraient de reprendre le combat.

On prétend que le Cambodge aurait atteint maintenant le creux de la vague. Mais son problème de fond, qui est politique, n'envisage pas pour autant de solution valable.

Voilà plus de cinq ans que Phnom Penh tombait aux mains des communistes cambodgiens, plus connus sous le nom tristement célèbre de "Khmers rouges", après cinq ans de guerre.

Trois millions de morts, soit la moitié de la population d'alors, presque aucune famille cambodgienne épargnée, le pays ramené économiquement à des siècles en arrière, voilà le bilan du régime communiste instauré par la force en avril 1975.

En janvier, les forces nord-vietnamiennes, qui avaient envahi le Cambodge une nouvelle fois, s'emparèrent de la capitale et y installèrent un régime à leur dévotion. Que des améliorations apparentes soient survenues dès lors dans la situation économique et sociale du pays, le fait n'est sans doute pas contestable.

Mais le nouveau régime n'a apparemment pas fait ce qui aurait dû s'imposer pour la libération véritable du peuple cambodgien. Au contraire, il a tout intérêt à perpétuer sous des formes moins apparentes mais tout aussi efficaces l'oeuvre entreprise par les Khmers rouges,

tout au moins une oeuvre de servitude que nombre de Cambodgiens exilés semblent aujourd'hui préférer aux horreurs des camps frontaliers de la Thaïlande.

En fait, ce seraient Pékin et Moscou qui déplaceraient les pions sur l'échiquier cambodgien. La Chine qui n'a rien ignoré du génocide dès le début. L'URSS qui soutient avec obstination les Nord-Vietnamiens et leur politique expansionniste dans cette partie du Sud-Est asiatique.

Que le jeu de l'un favorise ainsi celui de l'autre, que Moscou pratique ainsi sa stratégie d'encerclement de la Chine par le sud, c'est le peuple khmer qui en fait les frais et n'a rien à y gagner ou à y perdre.

Reste alors ce que l'on appelle le "monde libre". L'Occident a agi, depuis cinq ans, comme un allié "objectif" des communistes en ce qui concerne le Cambodge. Paradoxe, si l'on veut, mais brutale réalité. Pendant quatre ans, rien n'a été fait pour empêcher ce qui se passait au Cambodge. On se contentait de déplorer ce qui s'y passait comme on le fait ailleurs.

En juillet 1979, une conférence s'est bien tenue à Genève pour examiner le problème posé par l'exode des réfugiés d'Indochine, mais on a, comme par hasard, ignoré les Cambodgiens tout comme les Laotiens. On ne voulait pas faire de peine à Hanoi bien qu'on lui fit les gros yeux

comme les Etats-Unis et la Chine viennent de le faire cette semaine.

En novembre 1979, l'ONU a tenu une conférence pour prendre des mesures "humanitaires" devant l'ampleur de la catastrophe cambodgienne. Mais dans quelles proportions le peuple khmer a-t-il bénéficié de ces mesures?

Quoi qu'il en soit, qui a vraiment songé à supprimer les véritables causes de la tragique situation khmère qui sont fondamentalement d'ordre politique et qui nécessitent des solutions politiques? En fait, aucun pays occidental n'a osé s'engager proprement sur ce terrain. Le Cambodge est, il est vrai, sans grand intérêt pratique pour les puissances occidentales, tout au moins, car il est pauvre au dernier degré et, surtout, sans pétrole, source de toute puissance.

Vers qui alors ceux qui le pourraient peuvent-ils se tourner? Vers l'ONU? Allons-y voir. Sur le plan diplomatique la situation est tout simplement odieuse pour les Cambodgiens. Leur pays continue d'être représenté au sein de cet organisme de paix par le régime du "Kampuchea démocratique", celui du bourreau Pol Pot et de ses sanguinaires sbires.

Et la communauté internationale n'a pas levé le petit doigt pour l'en faire chasser. Impuissance ou froide indifférence, la raison politique donne là, comme ailleurs, toute sa mesure irrationnelle. Et les "autres" peuvent bien rigoler.

PAUL LACHANCE

## La St-Charles et nous

La chaleur des derniers jours de juin oblige les citadins à privilégier la ressource eau pour la consommation domestique comme pour la baignade ou d'autres sports de plein air. C'est en ces rares moments de grandes sueurs que les Québécois prennent véritablement conscience de toute la valeur d'une telle richesse naturelle.

Malheureusement cette richesse s'altère. Chaque année, les autorités publiques font état de la mauvaise qualité des cours d'eau et des plages. Ainsi, 49 plages de la région de Québec sont interdites aux usagers par le ministère québécois de l'Environnement. Et on se pose beaucoup de questions sur la pollution de la rivière St-Charles ou les citoyens qui y naviguent risquent le "suivi médical" s'ils font face, par exemple, à une baignade forcée.

Malgré des millions engloutis dans l'aménagement des berges de ce qui fut historiquement un dépotoir et un égout à ciel ouvert, les pouvoirs publics n'ont guère réussi jusqu'ici à mener une campagne parallèle d'éducation populaire en vue de sauvegarder ce cours d'eau que l'on vouait un jour à la baignade.

Depuis un demi-siècle, les personnes physiques et morales, probablement trop gâtées par un environnement rural plus pur situé à proximité, n'agissent pas comme si la présence d'une rivière sinueuse au centre d'une ville constituait un investissement in-

timable pouvant rendre cette ville habitable.

Il serait grand temps que les édiles de Québec assument un rôle de leadership, parmi les municipalités de la Communauté urbaine que sillonne la St-Charles, pour l'assainissement d'une rivière qui, en principe, devrait convenir parfaitement à une vocation touristique, de loisirs, de qualité de vie et devenir une source de fierté pour l'ensemble des citadins.

Pendant la saison hivernale, la St-Charles devient un lieu de rendez-vous récréatif de premier ordre qui devrait avoir son pendant estival. C'est bien noble de promouvoir l'utilisation de la St-Charles pour fins de loisirs mais il serait plus rationnel qu'une volonté politique articulée et prioritaire en fasse de prime abord un lieu sain en tout temps.

En 1979, le ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, soulignait qu'au terme du programme gouvernemental à milliards pour l'assainissement des eaux "nous aurons au Québec une eau plus propre... la santé des citoyens en sera améliorée d'autant... Enfin, d'autres usages en voie de régression, comme la baignade et la pêche, redeviendront possibles, même à proximité des villes".

On jurerait que la "capitale provinciale" ne se prépare pas un avenir de la sorte avec la St-Charles...

Jacques DUMAIS



## point de vue

### Le nouveau triangle: Bonn, Pékin et Washington

par Paul PAINCHAUD  
(collaboration spéciale)

La récente visite à Washington du vice-premier ministre Geng Biao, grand responsable de la politique chinoise de défense, la visite prochaine du chancelier Schmidt à Moscou, viennent à point nommé pour montrer à quel point l'invasion de l'Afghanistan fut un tournant dans la guerre froide. Ce qui était latent — et peu à peu oublié par les Occidentaux — apparaît désormais sous la forme d'un trait définitif: la centralité géopolitique du pouvoir soviétique dans le système international contemporain.

Sûre de son front européen, l'URSS a pu commencer de s'attaquer à ses autres objectifs, au sud et à l'est. L'entreprise s'est faite par étape, méthodiquement et d'une manière pragmatique à la fois. Ainsi, elle a mieux compris que les Etats-Unis l'importance de l'Afrique dans le jeu mondial. Les Etats-Unis, en cette affaire, se sont comportés comme une puissance régionale, laissant aux Européens le soin de régler les problèmes africains au fur et à mesure qu'ils se présentaient: les Français au Zaïre, par exemple, et les Anglais en Rhodesie.

#### La doctrine Carter

Pendant ce temps, les Sovi-

tiques, eux, mettaient le pied en Angola, et n'hésitaient pas, simultanément, à consolider leur présence militaire à Cuba. Bref, la politique du "containment", clé de voûte de la politique américaine à l'égard de l'URSS après la guerre, n'a pas réussi. La doctrine Carter qui doit, en principe, prolonger la doctrine Truman, ne trompe personne: la puissance militaire des Russes, surtout navale, permet d'y faire échec, et surtout la faiblesse politique actuelle des Etats-Unis — comme dans l'affaire iranienne — lui enlève sa crédibilité aux yeux des Etats qui doivent, en principe, en bénéficier.

Mais la position géopolitique de l'Union soviétique oblige à une stratégie qui s'apparente au "containment". Elle prend forme peu à peu en ce moment. Elle se développe à deux niveaux. Un niveau apparent, le "quadrilatéralisme" (Etats-Unis, Japon, Europe occidentale, Chine) qui a pour but de donner un fondement économique à l'alliance de fait qui s'est plus ou moins établie entre ces pays; niveau plus réel, c'est-à-dire plus diplomatiquement actif, qui groupe Bonn, Pékin, et Washington.

#### L'industrialisation de la Chine

Le quadrilatéralisme, — qui n'est évidemment pas sans rap-

ports avec la fameuse "trilatérale" dont le président Carter fut un membre actif, de même que son conseiller Zbigniew Brzezinski, mais qui n'a jamais eu la puissance mythique qu'on lui attribue — a pour objectif pratique et officieux de permettre à la Chine de réussir son virage économique, (fondé sur une certaine décentralisation), et par là de rejoindre le plus tôt possible le camp des puissances industrielles.

L'hypothèse de cette politique, évidemment, est qu'une Chine plus prospère, ayant réussi son industrialisation, s'associera davantage au monde occidental, et fera ainsi contrepoids à l'influence soviétique dans le monde. Il n'est pas assuré que cette hypothèse se vérifie, car l'opération économique actuellement en cours en Chine ne réussira peut-être pas, (le poids du parti, encore traumatisé par la révolution culturelle, pourrait en effet être un obstacle majeur à la débureaucratiation envisagée pour revigorer l'économie); il n'est pas dit non plus que les Chinois n'essaieront pas un jour de régler leurs différends avec les Russes, comme les Occidentaux s'y efforcent eux-mêmes. Mais dans l'immédiat, la meilleure hypothèse offerte à ceux-ci est qu'il y a des limites au rapprochement sino-soviétique. D'où l'effort des uns et des autres —

contre les profits à court terme qu'ils en tirent — d'aider la Chine dans son décalage industriel.

#### Contre les Soviétiques

Mais le quadrilatéralisme est un arrière-fond. Il a pour but, aux yeux de Washington, de créer une alliance plus étroite et plus effective dont la cible immédiate est l'expansionnisme soviétique. Les Etats-Unis, en dépit de leur faiblesse actuelle sur plusieurs fronts, demeurent le centre de cette alliance: par leur puissance militaire, par leur puissance industrielle, et par leur position comme principal interlocuteur de Moscou. Mais contrairement à la période qui suivit la deuxième guerre, les Etats-Unis ne peuvent plus, seuls, faire échec à l'URSS: ils doivent s'appuyer sur des alliés, formels ou de fait, qui les aideront d'une manière active dans cette entreprise.

La Chine et l'Allemagne fédérale sont les deux seuls pays qui peuvent jouer ce rôle, à la fois parce que chacun, à sa façon, a les moyens de le jouer, et à la fois parce que l'un et l'autre ont un intérêt géopolitique direct à le jouer: les deux sont sur la ligne de feu immédiate d'un conflit avec l'URSS.

La Chine, en effet, craint

tout autant que l'Ouest la nouvelle puissance militaire de l'Union soviétique. Pendant que ses propres forces armées étaient abandonnées à une sorte de déclin tout au long de la révolution culturelle, celles de l'URSS se sont accrues et modernisées en proportion inverse pendant la même période. La Chine compte donc sur l'Ouest, et surtout sur les Etats-Unis, — la visite de Geng Biao suit celle du secrétaire à la défense Brown en Chine en janvier dernier — pour reconstruire leur puissance militaire.

#### Besoins d'armes

Une alliance de fait s'est donc établie entre Washington et Pékin. Les Chinois ont besoin d'armes; les Américains ont besoin du contrepoids de la Chine. Cette alliance est encore fragile: elle dépend du succès de la modernisation économique engagée par le président Hua. Mais dans le moyen terme, elle se fonde de part et d'autre sur une analyse lucide de la puissance de l'Union soviétique. Les Américains l'ont éprouvée en Afghanistan, les Chinois au Vietnam.

Quant à l'Allemagne de l'Ouest, elle est non seulement devenue le banquier de l'Europe occidentale, mais son armée est la plus forte de l'OTAN après celle des Etats-Unis. Par ailleurs, tout durcissement dans

les rapports Est-Ouest met en péril l'ostpolitik qui permet à la RFA de développer ses relations avec l'Allemagne de l'Est. Le gouvernement de Bonn, qui dépend par ailleurs beaucoup plus des Etats-Unis pour sa défense que les autres membres de l'Alliance atlantique, est donc à la fois plus intéressé à intervenir auprès de Moscou, et à la fois plus ouvert aux suggestions de Washington.

Alliée parfois récalcitrante — et même méprisante — des Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest est le seul levier sûr et efficace dont dispose Washington en Europe. La France qui se rend en secret à Varsovie pour discuter avec Brejnev, l'Angleterre qui atténue les sanctions contre l'Iran — et qui se débat encore dans une grave crise économique — ne sont pas en mesure de jouer ce rôle. Bonn et Washington doivent donc entretenir des relations privilégiées.

Bonn, Pékin, Washington: c'est peut-être, finalement, de l'efficacité de ce nouveau triangle, — si le prochain président américain, quel qu'il soit, sait en tenir tous les fils d'une manière cohérente — que dépend la paix du monde.

M. Painchaud est professeur au département de Science politique

Cambodge (2)

Une drôle de guerre de "libération"



andré dionne

Ancien empire qui dominait géographiquement et politiquement une partie de l'Asie du Sud-Est, le Kampuchéa moderne (le Cambodge selon la terminologie française), devenu plus petit, beaucoup moins peuplé, est sans conteste le territoire le plus convoité de la péninsule indochinoise.

Et si on a abondamment parlé du drame du peuple de ce pays, on a par contre relativement peu parlé des raisons fondamentales qui sous-tendent ce qu'il est commun d'appeler la "libération" du peuple cambodgien par les forces vietnamiennes.

Depuis le renversement du régime de Pol Pot, au début de janvier 1979, le drame du peuple du Kampuchéa est devenu le lieu commun de toutes les idéologies et tendances politiques; chacun cherche "son" explication selon "ses" choix politiques.

Les pro-Chinois, forcément adversaires des Vietnamiens, accusent ces derniers d'avoir violé les frontières du Cambodge, mené une guerre d'extermination, du peuple kmer, provoqué la famine, façonné l'opposition pour l'appuyer tactiquement et militairement ensuite et prendre le pouvoir en chassant le régime "légal" dirigé par Pol Pot.

Les pro-Vietnamiens, généralement pro-Soviétiques, accusent la Chine et son régime protégé de démission politique, dénoncent Pol Pot pour avoir délibérément pratiqué un génocide à l'endroit du peuple kmer, déraciné culturellement et physiquement la population, détruit son économie... Le Cambodge a donc atteint l'année "zéro".

Bref, on accuse l'ancien régime de démission politique basée sur la terreur au service d'un idéal révolutionnaire.

Qu'en est-il au juste?

Wilfred Burchett, journaliste indépendant qui revient d'un séjour au Vietnam et au Cambodge affirmait récemment au cours d'une entrevue "qu'on ne sait pas encore tout ce qui s'est passé et qu'en conséquence, il est difficile de donner une explication claire sur cette période qui prit fin en janvier 1979".

Néanmoins, des données essentielles à la compréhension des phénomènes politiques entourant le drame cambodgien ont été ignorées. Des personnes spécialisées, de toutes tendances politiques, les reconnaissent comme étant fondamentales pour la compréhension du phénomène politique qui secoue l'ancienne Indochine française depuis plus de trente ans.

— Les conflits frontaliers font partie de l'histoire de ces pays;

— depuis 1954, la fin de la colonisation française, les "nouveaux" Grands de ce monde, la Chine, l'Union soviétique et les Etats-Unis sont intimement liés aux problèmes politiques et à l'instabilité de ces pays;

— le projet d'une fédération indochinoise réunissant le Vietnam, le Kampuchéa et le Laos est toujours vivant et correspond à des besoins sur les plans politique, démographique et économique du Vietnam;

— en conséquence, ce grand projet politique exprimé sous la colonisation française est au coeur même des conflits frontaliers et de la souveraineté politique du Cambodge et du Laos.

L'histoire révèle que les pays du

Sud-Est asiatique se sont toujours livrés à des batailles de frontières. Les trois territoires, Laos, Cambodge et Vietnam, ont été intimement liés sur le plan stratégique dans la bataille des Vietnamiens pour chasser le géant américain.

D'une conquête à l'autre

Depuis, le départ des Marines, les accusations de violations de frontières fusent de part et d'autre.

Robert Garry, spécialiste de ces questions, qualifia dès le début de 1979, après la chute de Pol Pot, l'entrée des troupes vietnamiennes en territoire cambodgien "d'acte d'agression territoriale au sens où le droit international le définit".

Pour Wilfred Burchett, l'action vietnamienne n'était qu'une contre-attaque pour "punir" le régime Pol Pot de ses incessantes attaques contre les populations frontalières vietnamiennes. Il s'agissait aussi de faire acte d'humanité envers la population kmer, victime des atrocités de ses dirigeants politiques.

M. Burchett était invité par le comité québécois d'aide au Kampuchéa-Laos-Vietnam...

Mais il n'y a pas que ça.

L'expansionnisme territorial du Vietnam fait partie du caractère même du peuple vietnamien. Tour à tour, à compter du 15<sup>e</sup> siècle surtout, il a avalé le royaume Champa, territoire situé au centre du Vietnam actuel, conquis le territoire kmer plus au sud, s'est fait donner le "Bec de canard", région méridionale du Vietnam actuel, très fertile, sous le protectorat

français puis dominée militairement et politiquement par l'ancien Vietnam du Sud.

Par la suite, il subjuguait le Laos; il "libérait" plus tard le peuple kmer en faisant naître le FUNK (Front d'union nationale pour le salut du Kampuchéa) le 2 décembre 1978 qui devait un mois plus tard seulement renverser le régime de Pol Pot.

Dans les faits, la fédération indochinoise est née.

"A la manière d'un python, les Vietnamiens sont en train d'avaloir progressivement certains pays, territoires et populations", affirmait l'ancien gouvernement.

L'action vietnamienne est celle "d'un boa constrictor avalant un animal innocent", dira le prince déchu du Cambodge, Norodom Sihanouk.

Ho Chi Minh, leader incontesté de la révolution vietnamienne et de la conquête du Vietnam du Sud, avait dès 1931 désigné le nouveau parti qu'il avait mis sur pied, le Parti communiste "indochinois".

"Il ne faut jamais oublier cela", disait Robert Garry.

Et c'est peut-être là qu'il faut découvrir le vrai sens de la révolution vietnamienne.

Les besoins

Outre la question politique, le Vietnam a des raisons autres de vouloir empiéter sur les territoires tels que définis historiquement.

La population vietnamienne est forte de 55 millions de personnes environ; elle

s'accroît de 1,2 million de personnes par année depuis 1977. Ses voisins, Laotiens et Cambodgiens, ne sont que 7 millions à peine pour un territoire plus grand et plus riche en ressources de base que le Vietnam.

Le territoire vietnamien représente un peu plus du cinquième du territoire québécois pour une population presque 10 fois supérieure.

Outre la région de Java, celle du golfe du Tonkin (région de Hanoi, au Nord-Vietnam) est la région la plus densément peuplée du monde.

En 1977, la revue Asia Yearbook faisait déjà état de problèmes graves sur le plan de l'alimentation des populations du Vietnam.

Or, le Cambodge est une des régions les plus fertiles du Sud-Est asiatique. On dit des riziculteurs cambodgiens (Kmers rouges) qu'ils sont parmi les meilleurs du monde tout comme leur réseau d'irrigation.

De plus, la faune aquatique du Cambodge est aussi une des plus riches: le grand lac (Tonle-sap) constitue une source d'alimentation que les biologistes sont encore incapables d'évaluer justement.

Le pays est traversé par le Mékong qui lorsqu'il est en crue refoule les eaux d'un de ses affluents vers le grand lac, dans le sens contraire de son débit normal; ce phénomène inusité favorise le développement de la faune aquatique.

Energie

De plus, le Vietnam a tout intérêt à obtenir libre accès au territoire cambod-

gien au large duquel sont situées les plus grandes concessions pétrolières "offshore" de toute l'Asie.

Dans un document publié en 1977 par l'Institut Bertrand-Russel, le journaliste britannique Malcolm Caldwell, assassiné au Cambodge le 29 décembre 1979, tout juste avant la chute du régime de Pol Pot, faisait état des immenses concessions de forages pétroliers dans le golfe Siam et partout en mer de Chine méridionale auxquelles lui donne accès le Cambodge.

Toujours sur le plan énergétique, le fleuve Mékong qui prend sa source dans les hauts plateaux du Yunnan en Chine s'est révélé avoir des possibilités d'aménagements hydro-électriques que définissait le professeur Roger P. Mendel au cours d'un colloque sur l'Asie du Sud-Est à l'université d'Ottawa en 1974, comme pouvant assurer le développement économique des pays riverains, Birmanie, Thaïlande, Vietnam, Laos et Cambodge.

Et c'est précisément au Cambodge que les débits d'eau sont particulièrement abondants permettant la construction de nouvelles centrales hydro-électriques et de réseaux électriques reliant tous les pays riverains.

Le contrôle politique et l'intégration économique qui suivra permettront d'établir un meilleur équilibre entre les zones trop peuplées et pas assez productives compte tenu de la population et les zones à peuplement faible ou moyen mais beaucoup plus productives.

L'accès aux zones de développement énergétiques (hydro-électricité, ressources pétrolières) permettra également aux Vietnamiens qui contrôlent maintenant une "nouvelle entité politique et économique" de faire la révolution, au sens véritable du terme.

La stratégie des Grands

Mais au-delà de ce Vietnam articulé sur le plan politique fort d'une longue expérience militaire, lettré (85 contre 30 pour 100 pour ses deux voisins), il fut obligé de par la stratégie des grandes puissances modernes de "s'aligner".

Les Etats-Unis ayant renié leur obligation de "compenser" le Vietnam pour les pertes de guerre (\$3,5 milliards), ce dernier dut avoir recours à "l'Ours" soviétique.

Un premier accord de coopération est signé et le Vietnam intègre le marché commun des pays du bloc socialiste, le COMECON, en 1975.

Les stratégies occidentales voient donc le Vietnam comme un émissaire formel de l'Union soviétique dans son initiative militaire contre le Cambodge.

La domination politique et militaire du Cambodge et du Laos par le Vietnam est donc la négation du pouvoir chinois dans la péninsule, représentation qui était assurée jusqu'en la fin de 1978 par le régime de Pol Pot.

Le monde occidental, à commencer par le Canada, en pleine période de rapprochement politique et économique avec la Chine avait reconnu quasiment sans exception le régime pro-chinois de Pol Pot.

Cette fois, ce sera le contraire: seuls les pays satellites de l'Union soviétique reconnaîtront le nouveau régime dirigé par Hang Samrin, ancien collaborateur de Pol Pot, considéré comme un émissaire de la politique vietnamienne elle-même associée aux intérêts politiques et économiques de l'Union soviétique.

"L'Ours brun soviétique" a donc réussi à gagner ce que la France d'autrefois et plus récemment les Etats-Unis avaient cru conserver à l'Occident, la si importante péninsule indochinoise.



Les colonnes de réfugiés, ce phénomène de toutes les guerres.

L'ampleur du drame de la population du Kampuchéa a subjugué les véritables raisons qui ont motivé l'invasion vietnamienne en terre cambodgienne et éliminé toutes les autres données politiques qui peuvent expliquer — non justifier — la nouvelle guerre indochinoise. André Dionne fait ressortir les faits qui peuvent expliquer cette interminable guerre.

Un empire à consolider

Les troupes vietnamiennes se sont-elles de nouveau lancées dans une guerre de conquête?

Pourquoi le retour des réfugiés au Kampuchéa, organisé par la Thaïlande et les Nations unies, a-t-il déclenché un tel mouvement des forces militaires vietnamiennes qui occupent le Cambodge depuis 1 an et demi?

Il ne s'agit manifestement pas du début d'une nouvelle conquête mais davantage d'un geste d'autodéfense des occupants du Cambodge.

En effet, ces réfugiés qui vivent depuis plus d'un an dans cette région sont les foyers d'une opposition grandissante et d'un éventuel danger pour le régime de Phnom Penh, établi et soutenu par le Vietnam.

Cette intervention à l'extérieur du pays conquis est aussi manifeste de leur intention bien arrêtée de vouloir garder le contrôle absolu, sur les plans politique et militaire, du territoire conquis.

La plupart des réfugiés, paysans kmers, sont des éléments privilégiés pour l'organisation d'une opposition politique et militaire à l'invasisseur.

Les dépêches provenant de cette région démontrent clairement la présence de noyaux importants de partisans de l'ancien régime Pol Pot, ce qui laisse penser qu'ils sont beaucoup plus puissants et tenaces que ne le mentionnent les informations officielles.

A la chute du gouvernement pro-chinois, Pol Pot et ses dirigeants se sont réfugiés dans les montagnes à l'ouest du pays non loin de la frontière thaïlandaise.

Les partisans de ce régime ont été constamment en liaison avec les kmers réfugiés dans les camps de Thaïlande.

Parmi ces kmers, certains sont demeurés partisans d'un Kampuchéa "libre", une patrie où ni les Chinois, ni les Vietnamiens n'auront d'emprise, thèse que défend toujours le prince déchu Norodom Sihanouk.

Face à un retour massif des réfugiés, il n'est pas étonnant que les nouvelles autorités de Phnom Penh aient décidé d'anéantir (au sens le plus cruel du terme) tout noyau de résistance chez la population réfugiée.

Le rapatriement ne serait donc plus volontaire mais sélectif pour des raisons de sécurité.

Une nouvelle conquête

Une telle incursion de l'armée vietnamienne en territoire thaïlandais ne peut vraisemblablement avoir pour but d'étendre à nouveau l'emprise vietnamienne sur le Sud-Est asiatique.

Il est trop tôt. Il faut d'abord consolider l'emprise politique et militaire des pays nouvellement conquis, le Laos et plus récemment le Kampuchéa.

Cette consolidation suppose l'anéantissement de tout noyau de résistance future, que ces réfugiés soient polpotistes ou simplement nationalistes.

Il n'est pas non plus de l'intérêt des Vietnamiens d'affronter une armée bien constituée, équipée à l'américaine et d'une férocité légendaire.

Fief occidental

Il aurait été également risqué d'affronter à nouveau un fief occidental; la Thaïlande a signé en 1954 des ententes précises avec les Etats-Unis notamment sur le plan militaire. La Thaïlande et la péninsule malaise sont maintenant les seuls endroits en Asie du Sud-Est où l'économie capitaliste implantée est solide.

D'autre part, cette percée militaire en territoire thaïlandais a provoqué des réactions rapides non seulement de la part des Américains qui considèrent l'affaire comme très sérieuse mais aussi de la Chine qui ne peut que s'inquiéter de l'appétit qu'elle juge trop vorace de son ennemi.

# la page des lecteurs

## Une ancienne patiente raconte ses expériences avec les électrochocs

Mme Anne-Marie Voisard

Depuis quelque temps, on parle de santé mentale. Celles qui ont déjà eu des électrochocs demeurent toujours dans la crainte se disant: vont-ils encore tenter de m'hospitaliser pour me faire donner ces électros, car tous les hôpitaux qui ont cette machine infernale, les médecins vous passent à cette torture inutile, demandez-en l'effet aux électriciens. Maintenant, aujourd'hui, je viens m'exprimer. Je m'excuse auprès des médecins qui soignent sans rien comprendre. Je veux la liberté de chacun; les médicaments, c'est la personne elle-même qui sait si cela rend malade. Allez donc travailler avec 25 ml de nozevan le matin ou 50 ml largatil, vous ne pourrez pas, pas plus que la personne en dépression. Le repos, la tranquillité de corps et d'esprit viennent à bout de tout. Le milieu familial aussi. Maintenant, je fais un peu, brièvement, le récit de ma vie.

Je dis merci aux médecins de Mont-Joli qui n'ont pas accepté d'avoir une machine pour donner les électrochocs, souffrance inouïable, cruelle et révoltante.

Si une maman voyait sa fille les poignets et chevilles liés à la civière, injection pour dormir, recevant l'électrochoc, se tordre de douleur sur tous les côtés, se lamenter, s'éveiller avec le bâillon dans la bouche, pour ne pas se mordre les lèvres, et ça, à tous les deux jours; le traitement S.V.P. (la dernière fois, ce fut pour moi 12).

Alors que je sais que ce sont les pilules trop fortes qu'on me fit absorber qui m'ont mise dans un tel état.

Pour accentuer davantage les souffrances; placées côte à côte, donc je voyais à l'avance le traitement à recevoir et bien cette maman dirait non à cette médecine. Personnellement j'ai les poignets et chevilles marqués par cette médecine; j'ai bien de la difficulté à marcher. Maintenant je dis non au 50 ml nozevan matin et soir, au 100 ml largatil matin et soir, 25 ml nozevan 4 fois par jour ou toute autre pilule pour dormir, néfaste au cerveau car c'est avec ce dernier que l'on fonctionne.

Les pilules enlèvent les possibilités de travailler tout comme l'ours en léthargie pour l'hiver. Il y a chez la personne prenant de tels médicaments une perte légère de mémoire, donc elle répète très souvent la même chose. C'est pour cela que la famille voyant un tel désordre, se dit: on va la faire soigner, les médecins aggravent davantage en augmentant la dose; ce qui donne une grosse clientèle, des gros sous.

La maman accouchant trop endormie, ne prenant pas un repos de 40 jours. L'enfant au sortir de grandes études, pas de travail, découragé par ses parents. Le mari accablant toujours sa femme de reproches non mérités ou vice versa. Le médecin qui donne une injection de 75 ml largatil le soir et qui fait la même chose le matin, que

veut-il à cette patiente-là? Ce fut mon cas le 4 janvier 1980: 75 ml largatil à 49 ans, il ne s'est pas soucié de mon cœur; heureusement j'ai l'expérience: toutes les pilules à la toilette. Aujourd'hui je suis chez moi, je prends soin de la maisonnée.

La personne ayant été hospitalisée, on la regarde comme une sortie de prison; on ne l'approche pas de peur d'avoir son mal. On s'informe aux proches parents qui eux, sont fatigués de se voir poser les mêmes questions. Allez donc arrêter tous ces chichis, vous voulez prendre des nouvelles de quelqu'un, sans détour, parler à cette personne qui n'attend qu'une parole, un geste de votre part pour faire sa vie comme avant; et vous, déprimée, ne pensant qu'à oublier ce qui vous a fait tant de mal. Faites donc les sports du temps que vous êtes jeune, prenez l'air, priez. Et là parents, plutôt que de vous grouper en société d'étrangers, visitez donc vos parents, je crois que c'est là la plus belle charité. Quant à moi, j'encourage très souvent ceux qui en ont besoin.

Bonjour à tous ceux qui doivent vivre dans la solitude, l'oubli, et parfois le mépris. Dites-vous bien: je ne suis pas seule, le monde est rempli d'égoïstes, mais quelqu'un là-bas prie pour moi, pour quoi je ne pourrais pas faire la même chose?

Avec tout mon amour.

Claire MacMullen  
Matane.

## Des aboiteaux utiles dans Kamouraska

Monsieur Raymond Gagné, vous "charriez" un peu (pour employer une expression en vogue) quand vous dites que les sols existant dans le comté de Kamouraska sont sous-exploités et ceci sans autre forme de procès; alors qu'au niveau de productivité, ces sols équivalent et même dépassent plusieurs régions du Québec; et, je m'explique.

Il est vrai que l'on peut augmenter la productivité des sols

mais encore faut-il en donner tout le contexte: une terre productive à cent pour 100 ne veut pas dire qu'elle soit rentable; vous ne devez en aucun temps dissocier les deux choses.

L'agriculture est en constante évolution et la moindre augmentation au niveau de rentabilité des terres et surtout des fermes demande nombre d'heures de travail et, un projet comme l'endiguement des

basses terres dans Kamouraska est un apport important pour cette agriculture. Quand on parle d'augmentation de productivité, on parle de gestion des sols: ceci inclut travaux mécanisés, épierrement, engraissement (tant minéral que biologique), contrôle des mauvaises herbes (chimique ou mécanique), rotation et choix des cultures, régie de coupe (dans le secteur qui nous intéresse) et, le plus important, le contrôle des eaux.

C'est pour cette raison que depuis une quinzaine d'années, les cultivateurs réclament la construction d'une digue. Savez-vous que ces aboiteaux vont permettre de récupérer quelque 440 hectares; mais surtout, et c'est ce qui est le plus important, en améliorant au-delà de 2.400 hectares et ce par le contrôle des eaux (tant superficiel que souterrain).

De plus, ces sols récupérés et améliorés (loam argileux de la série de l'Anse) sont parmi les plus belles terres à travailler; surtout si on les compare au loam pierreux des séries de Mont-Carmel, Painchaud, Chapais, etc... dans les hautes terres, où le cultivateur passe plusieurs heures à chaque labour pour épierre ses champs, où le drainage naturel est excessif et où l'apport de matière organique y est obligatoire.

Alors que dans la série de l'Anse les roches y sont presque absentes, la perméabilité du sol demande un drainage souterrain normal et d'une façon rentable; de plus grâce à leur haute teneur en matière organique, elles sont très productives après préparation (quelques années). La preuve en est faite à La Pocatière, Rivière-ouelle, ainsi que sur certaines parties à St-Denis et à St-Louis de Kamouraska.

Enfin, pour terminer, je déplore la présence de la photo qui alimente l'article "le problème des aboiteaux embarrasse fort le Québec". Ce type de porte (vanne) d'évacuation des eaux n'existe plus, il a été remplacé par une autre forme de porte plus fonctionnelle. Ceci démontre que vous n'êtes pas en faveur de l'endiguement (une photo vaut mille mots).

Guy Hayart  
agronome  
La Pocatière

Il ne s'agit pas d'être pour ou contre la construction d'aboiteaux. Il s'agit de prendre les dispositions nécessaires pour savoir de quoi on parle. Une fois les connaissances pertinentes acquises on pourra ensuite se dire, tant du côté de l'agriculture que de celui des écologistes, que nous sommes en faveur ou contre le projet de la récupération des marais. Entre temps, et puisque vous êtes agronome, je vous inviterais à lire attentivement le rapport "sur le degré de réalisation du potentiel de productivité des terres agricoles du comté de Kamouraska" préparé sous la direction de votre confrère Lucius Belzile de la Ferme expérimentale fédérale. A la page 15, il y est dit ceci: "On pourrait dans l'état actuel de nos connaissances augmenter la productivité des sols agricoles (du comté de Kamouraska) d'au moins 40 pour 100". Votre engagement me plaît même s'il lui manque une assise qui devrait être plus globale.

R.A. Morin  
Giffard

Raymond GAGNE



## Il n'y a pas que les odeurs des crevettes à Matane

Le festival de la crevette a lieu à Matane de la mi-juin à la fin juin.

J'adore les crevettes! Et surtout les crevettes de Matane! L'an dernier, j'y suis allé avec des amis de Montréal! J'y ai passé près d'une semaine dans un motel propre, bien tenu! Partout à Matane, la nourriture était bonne! Le service était excellent.

J'y ai rencontré des Matanais accueillants, très serviables. Des gens adorables, quoi!

Mes amis montréalais pensent la même chose que moi.

Mais voilà le "hic". Ça sent mauvais à Matane. Plus précisément à Matane-sur-Mer. Car voyez-vous, à côté d'une usine moderne, qu'on appelle là-bas "l'usine de crevettes", sur l'autre côté du nouveau quai, on y retrouve un égout à ciel ouvert.

On m'a dit que ces "déchets" qu'on jette à la mer étaient une grâce au parc industriel de Matane! Je veux bien, M. le Maire et messieurs les Ministres, (de Bané et Bérubé) mais ça pue!

D'un côté du quai, une usine moderne, propre, où on y manipule les crevettes! Aucune trace de pollution! Bravo!

Mais de l'autre côté du quai... (refrain, ça sent mauvais!)

J'y retourne cette année!

J'aime bien les crevettes de Matane!

J'aime bien le festival!

J'aime bien les Matanais!

Mes amis de Montréal viennent avec moi!

J'irai me promener sur le bord du nouveau quai et à mon retour, je vous dirai si ça sent encore mauvais à Matane-sur-Mer.

## Le monde entier a compris que 41 pour 100, c'est un premier pas

Le peuple québécois se dit NON. Tout le Québec méritait mieux.

En effet, 59,5 pour 100 des Québécois ont décidé que nous devons aller négocier à genoux. C'est à se demander si nous ne sommes pas nés pour un éternel petit, petit, petit pain.

Cependant, un vent d'optimisme a commencé à souffler: c'est un signe de vie. La fédération canadienne va-t-elle réaménager la constitution par une négociation d'égal à égal? J'en doute fort: les Anglais et leurs alliés ont le don de nous organiser le portrait.

En Ontario, le NON signifie le statu quo. Et à Ottawa, on veut garder les leviers économiques les plus forts et tous les pouvoirs essentiels. Les miettes, c'est pour les provinces. Ce n'est pas par hasard que les grosses bureaucraties et les puissants intérêts économiques se sont engagés dans la voie du NON pour combattre l'option du OUI.

Pourtant, la question posée au référendum était précise, claire et nette. Le gouvernement demandait

un mandat pour aller négocier. Si monsieur Trudeau organise un référendum pan-canadien, sa question sera-t-elle aussi précise, nette et claire? J'ai hâte de la connaître pour avoir la chance d'y apposer un NON catégorique. NON à une identité nationale assimilatrice; NON à l'Ouest canadien qui rêve d'indépendance; NON au statu quo d'Ottawa; NON au colonialisme économique; NON au coast to coast qui est une sorte de vanité constitutionnelle; NON aux industries de l'automobile et aux F-18 en Ontario seulement.

Le problème de l'identité nationale québécoise demeure entier. Quarante et demi pour 100 des Québécois l'ont compris.

Les tenants du OUI ont appris que toute révolution est un processus lent; c'est comme la vie. Cependant, il faudra comprendre un jour que l'indépendance nationale, c'est aussi pour les Blancs; pas seulement pour les Noirs ou pour les Jaunes.

Il faut féliciter la population du

Saguenay et du Lac-Saint-Jean qui a voté dans une proportion de 62 pour 100 pour le OUI. Ces gens-là ont-ils réussi à éloigner la pollution de leurs comtés? Des malins ont écrit que la peur s'est installée à l'Ouest, alors que la hardiesse et le courage sont à l'Est du Québec.

Continuons d'arborer le drapeau Fleur de lys et de le porter bien haut dans le ciel québécois. Au prochain référendum, il est probable que nous aurons l'aide de la France, de la Belgique, de la Suisse et de beaucoup d'autres pays francophones. Le monde entier a compris que nous avons fait le premier pas à 41 pour 100. En 1967, de Gaulle est venu et a crié bien fort: "Vive le Québec libre!"

Rhéo Mathieu St-Georges, Beauce

## à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6

**3573, boul. Hamel ouest Québec**

**Transports Québec**

Le ministère des Transports du Québec annonce que le Bureau des véhicules automobiles situé au 2646, Chemin Sainte-Foy, à Sainte-Foy, sera déménagé au **3573, boulevard Hamel ouest, à Québec.**

Le nouveau local du Bureau des véhicules automobiles sera ouvert au public **le vendredi 4 juillet** et offrira les services suivants: l'immatriculation; la délivrance des permis de conduire;

les examens théoriques et pratiques reliés à l'obtention des permis de conduire.

Les mêmes services sont aussi offerts aux succursales dont les adresses sont indiquées ci-dessous:

2014, boul. Charest ouest, Québec

825, boulevard des Capucins, Québec

5555, 3<sup>e</sup> avenue ouest (Centre Jadis), Charlesbourg.

**une nouvelle adresse pour les automobilistes**

**Boul. Hamel**

**3573**

Centre commercial

Comment éviter les appels interurbains non désirés?

Appelez

**TÉLÉ-SYSTÈME M.R., Ltée**

464, 1<sup>re</sup> Avenue est, Charny

418-832-4482

**Économisez \$19**

Québec\* / Gaspé

**\$37 aller-retour**

Profitez de ce tarif aller-retour 1-3 jours de VIA. L'aller peut s'effectuer tous les jours, sauf le vendredi. Pour tous détails, communiquez avec un agent de voyages ou VIA.

\*Gate de Lévis

Traitez-vous bien, prenez le train.

**VIA**

**le patio**

MEUBLES D'EXTÉRIEUR INC.

**VOUS PROPOSE**

**ENSEMBLE 7 PIÈCES "WINDSET"**

Cour.: \$461.65 réduit à **\$349.95**

COMPREND:

\* 1 table 42 po. #14 200, 1 parasol 79 po. tenté #885, 4 chaises #073/083, 1 base en aluminium #440

**POUR COMPLÉTER VOTRE ENSEMBLE:**

1 chaise longue #075/085 Cour.: \$174.95 réduit: **\$149.95**

1 causeuse berçante suspendue (Non illustrée) #072/082 Cour.: \$149.95 réduit: **\$124.95**

Ces articles sont offerts en pleine ou brève. \* Modèles disponibles à l'illustration.

**PLACE LEBOURGNEUF 623-1341**

AUSSI: maintenant dans le parc de stationnement de **PLACE FLEUR DE LYS** (Face à Steinberg)

**le Patio**

"LE SPECIALISTE DU MEUBLE DE JARDIN A QUEBEC"

# La 24e maison Kinsmen a une valeur de \$115,000

par Vianney DUCHESNE

Le gagnant de la 24e maison familiale Kinsmen remportera un prix évalué à \$115,000: une maison en pierre calcaire d'inspiration traditionnelle avec son toit à quatre eaux comme les maisons normandes.

Le club Kinsmen de Québec a opté de nouveau, cette année, pour une maison dans la tradition, mais susceptible d'attirer suffisamment l'intérêt des citoyens pour amasser, grâce à la vente des billets de tirage, les quelque \$400,000 qui seront nécessaires pour en tirer les profits qui vont au fonctionnement des oeuvres de l'organisme. Cette maison est déjà construite sur le terrain d'Expo-Québec, mais l'inauguration n'aura lieu que quelques jours avant le début de la foire fixé au 22 août.

Il y a cependant du nouveau, cette année, puisque grâce aux Messageries dynamiques, les billets seront en vente dans 3,000 kiosques à part le réseau régulier de vendeurs du club. On

espère ainsi augmenter de 20 pour 100 les ventes qui se sont chiffrées à des revenus bruts de \$338,000, l'an dernier, pour des revenus nets de \$170,000.

Comme l'a souligné, hier, le président de l'organisme sans but lucratif, M. Michel Emond, le club Kinsmen a bien besoin de ces dons pour faire face à ses obligations humanitaires envers la population: résidents de foyers d'accueil, vieillards abandonnés, handicapés, les économiquement faibles et autres. L'oeuvre principale s'identifie à la maison d'accueil Kinsmen du chemin Sainte-Foy où femmes et enfants momentanément sans abri peuvent trouver le gîte, la nourriture et le réconfort.

D'ailleurs, cette maison a grandement besoin de réparations importantes et on espère que la générosité des Québécois permettra d'y voir dès cette année. Le budget régulier, pour l'an dernier, a dépassé les \$125,000.

On espère que la nouvelle formule de vente permettra des revenus

augmentés de 20 pour 100. Toutefois, à cause de la nécessité de ramasser ces billets plus tôt, il faudra les acheter avant le 11 août. On a ajouté un prix de \$2,000 (en voyage) pour les acheteurs de cette période de prévente.

## La maison

La maison de cette année est d'inspiration traditionnelle. On y trouve trois chambres à coucher, un salon, une cuisine, une dinette, une salle de bains et le sous-sol, le tout surmonté d'un toit à quatre eaux de 18 pieds de hauteur. La maison sera installée sur un terrain entièrement paysager de la rue Patrick, à Beauport, près de la rue Seigneuriale, au nord du boulevard de la Capitale.

On l'évalue à \$115,000 avec ses meubles de Nouveau Décor Meubles et ses appareils électriques de Général Electric. En plus, les acheteurs de billets à \$2 ou trois pour \$5 participent au tirage d'un voyage de \$2,000, à part un prix identique pour la période de prévente.

Mais, d'expliquer M. Pierre Hamel, président du comité de la maison, les gagnants seront beaucoup plus nombreux, puisque le club Kinsmen pourra, avec les revenus de cette sollicitation, soulager la misère des plus

démunis de la région.

La maison sera inaugurée quelques jours avant l'ouverture officielle d'Expo-Québec. Pourrait-on la visiter? M. Gilles Moisan a répondu à cette

question que le contrat avec Expo-Québec stipule que les visites ont lieu durant la foire. Par contre, ça ne veut peut-être pas dire qu'il ne sera pas possible de la visiter avant l'ouverture des guichets.



Vue arrière de la maison familiale Kinsmen à Expo-Québec, une valeur de \$115,000 avec l'ameublement et la décoration. Qui sera le chanceux? Le Soleil, André Boucher

# Duchesses pour le prochain carnaval: 273 candidates

La campagne de recrutement pour les duchesses du Carnaval de Québec a attiré une soixantaine de candidates de plus que l'an dernier, alors que 273 jeunes femmes ont fait parvenir leur formule d'inscription pur l'événement de 1981.

Pour la première fois, le carnaval était obligé d'accepter la candidature de femmes mariées, mais le président Gaetan Gagné a fait savoir qu'on ignore le nombre de candidates ayant ce statut matrimonial, la première étape du choix se faisant dans l'anonymat.

Ce n'est qu'après la seconde entrevue qui doit se tenir au cours des prochains jours que les membres du jury connaîtront l'identité des candidates et, partant, si elles sont célibataires ou non.

Il semble cependant que peu de femmes mariées aient décidé de tenter leur chance au titre de duchesse. Le nom des représentantes des sept duchés sera connu à la fin du mois de juillet.

## Un trophée pour Québec

Le président du Tournoi des roses de Pasadena en

Californie, M. Millard Davidson, a remis, hier, aux autorités du Carnaval de Québec le trophée qui a été gagné lors de la participation conjointe du Carnaval, des Floralies internationales et du gouvernement de la province au défilé du 1er janvier dernier à Pasadena.

Le char du défilé de 1980 portait le titre de "Juin en janvier" et il a mérité le premier prix de la classe "région en dehors des USA".

Le député de Vanier à l'Assemblée nationale, M. Jean-François Bertrand, a fait savoir à cette occasion que le ministère du Tourisme, de l'Industrie et du

Commerce avait accepté de défrayer entièrement la prochaine participation du Carnaval au Tournoi des roses. Il en coûtera \$50,000 au Trésor public. L'an dernier, la province avait versé une trentaine de milliers de dollars pour l'événement.

C'est la première fois que le gouvernement absorbe seul le coût de la visite à Pasadena.

## Nouveau directeur général

Le Carnaval de Québec vient de se choisir un nouveau directeur général en la personne de M. Gaetan Cou-

ture qui occupera ce poste à compter du 29 juillet prochain.

M. Couture a été choisi parmi 35 candidats par un comité formé de représentants du Carnaval de Québec et du Centre de formation et de consultation.

Il possède une vaste expérience au sein d'organismes à but non lucratif, ayant oeuvré particulièrement à titre de directeur général de la Fédération de gymnastique du Québec. Il occupait jusqu'à dernièrement le poste de gérant de produits pour le groupe Culinar.

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE GASPE  
105-11-000024-80  
No Surintendant: 015500  
**COUR SUPERIEURE**  
(en matière de faillite)  
Dans l'affaire de la faillite de:  
REAL CLOUTIER (214-487-035),  
entrepreneur, demeurant à  
Cap-d'Espoir, Cte Gaspé, P.Q.,  
G0C 1R0.

Debitrice  
Avis est, par les présentes, donné que Real Cloutier, de Cap-d'Espoir, Cte Gaspé, P.Q., a fait une cession le 29e jour de juin 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour de juillet 1980, à 2:45 heures de l'après-midi, au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, rue de la Reine, Gaspé, P.Q.  
Date de Québec, ce 23e jour de juin 1980.

**RAYMOND ROY, SYNDIC**  
610, Calixa-Lavallée  
Québec, P.Q.  
Téléphone: 687-1271

CANADA  
PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE GASPE  
105-11-000025-80  
No Surintendant: 015504  
**COUR SUPERIEURE**  
(en matière de faillite)  
Dans l'affaire de la faillite de:  
RAYMOND ROY CONSTRUCTION INC., corps politique et incorporé, ayant sa place d'affaires à Pabos, Cte Gaspé, P.Q.

Debitrice  
Avis est, par les présentes, donné que Raymond Roy Construction Inc., de Pabos, Cte Gaspé, P.Q., a fait une cession le 29e jour de juin 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9e jour de juillet 1980, à 3:15 heures de l'après-midi, au Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, rue de la Reine, Gaspé, P.Q.  
Date de Québec, ce 23e jour de juin 1980.

**RAYMOND ROY, SYNDIC**  
610, Calixa-Lavallée  
Québec, P.Q.  
Téléphone: 687-1271

## VILLE DE CHARNY COMTE DE LEVIS AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Ville de Charny:

QUE ce conseil a adopté le 17 mars 1980 le règlement no V-365 pourvu par l'exécution de travaux d'égout pluvial, de voirie et de bordures de rues dans certaines rues connues comme faisant partie du "curve".

QUE ledit règlement a reçu les approbations suivantes:

a) des électeurs propriétaires le 26 mars 1980;

b) du ministère des Affaires municipales les 27 mai et 4 juin 1980;

c) de la Commission municipale du Québec les 27 mai et 4 juin 1980.

DONNE A CHARNY, QUEBEC, ce 19e jour de juin 1980.

**Paul-Henri Fréchette**  
Secrétaire-trésorier

## ARMAND BOUDRIAS

**vente d'été**  
**rabais jusqu'à**

**50%**

**sur complets, chemises, vestons sport, pantalons, chemises T, chemises sport etc... etc... etc...**



2, Place Québec, Québec / 1, Place Beauport, 6818 St-Hubert, Montréal / Les Promenades St-Basile

## ARMAND BOUDRIAS

place **Lebourgneuf**  
**vous en fera voir**  
**les 26, 27 et 28 juin**  
**EXPO-VENTE ESTIVALE**



UN DOUBLE EVENEMENT A NE PAS MANQUER

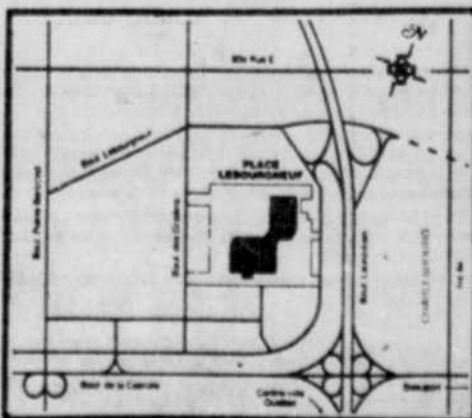
**EXPO**  
**Les 20 plus belles CORVETTE de la région de Québec**

Admirez tout à loisir ces magnifiques Corvette exposées dans les mails de Place Lebourgneuf, en collaboration avec le Conseil canadien des Clubs de Corvette Inc.

## VENTE

AVEC LA PARTICIPATION DE TOUS LES MARCHANDS DE PLACE **LEBOURGNEUF**

D'importants rabais sur la marchandise d'été... Economisez sur vos achats-vacances pour toute la famille, le chalet ou la maison.



Les 5 et 6 juillet prochain, Place Lebourgneuf sera l'hôte du Conseil canadien des Clubs de Corvette. **Concours d'élégance, samedi 5 juillet** **Silom monstre, dimanche 6 juillet**

Sortie Pierre-Bertrand sur le boul. de la Capitale et sortie boul. Lebourgneuf sur le boul. Laurentien

place **Lebourgneuf**

# Fête annuelle des Indiens à Sainte-Anne, dimanche

par **Gérald OUELLET**

Ce sera fête pour les Indiens, dimanche prochain, au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Ils seront plus de 800 du Québec, du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard et de l'Ontario à se réunir pour rendre hommage à Sainte-Anne, un accueil aux premiers pèlerins se fera, samedi soir à 19h30, avec la célébration d'une messe suivie d'une procession aux flambeaux.

Pour la fête des Indiens, les

autorités du sanctuaire ont prévu pour dimanche une messe concélébrée à 11h et présidée par le père Georges Coutlée, curé de la réserve de Big Cove, au Nouveau-Brunswick. La chorale de la réserve de Betsiamites apportera également son concours à ces cérémonies religieuses. La bénédiction du Saint-Sacrement aura lieu à 13h30 et un hommage spécial sera rendu à la bienheureuse Kateri Tekakwitha. Un chemin de croix à 16h, avec chants mimés, clôturera les cérémonies de ce dimanche des Indiens.

Cette année, nombre d'indiens seront retenus chez eux par les fêtes à la bienheureuse Kateri. Il en va de même pour tout le diocèse de Saint-Jean où une fête diocésaine rassemblera une nombreuse foule à Caughnawaga.

Quant aux Montagnais de la côte nord du Saint-Laurent, ils choisissent plutôt la fête de Sainte-Anne, le 26 juillet. Ils étaient 500, l'an passé à "camper" pendant trois jours aux abords du sanctuaire à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Pour un visiteur qui n'est pas tellement au courant de tout le passé de relations amicales qui existent entre les Indiens et le sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, ce dimanche des Indiens peut paraître simplement une fête pittoresque à cause du costume de fête des Indiens et de la présence des différentes ethnies indiennes qui se rassemblent à cette occasion.

Mais pour les gardiens du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré et pour les Indiens, ce rendez-vous annuel a une tout autre importance. C'est une très ancienne fidélité mutuelle qui continue à s'affirmer à travers les âges. C'est pourquoi, c'est toujours jour de fête au sanctuaire quand les Indiens sont au rendez-vous annuel. Cette année, il y a encore une raison de plus pour célébrer avec plus de joie encore, le tricentenaire de la mort de Kateri Tekakwitha.



Le pèlerinage annuel des Indiens au sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui aura lieu après-demain, est très populaire, comme en témoigne cette photo prise en 1978.

## Québec Téléphone: hausse de tarifs

**RIMOUSKI** — La compagnie Québec Téléphone demandera une augmentation de ses tarifs d'ici la fin de 1980, s'il faut en croire le président de l'entreprise, M. Raymond Sirois.

En effet, selon le président Sirois, cette requête va être justifiée lors de la publication des résultats financiers de premier semestre de 1980 qui indiquera un surplus d'opération équivalent à 50 pour 100 de la hausse inflationniste subie par Québec Téléphone.

Expliquant que le maintien d'un

service téléphonique exige des déboursés considérables que l'entreprise ne peut générer elle-même et la nécessité d'offrir un rendement équitable aux actionnaires, M. Sirois a dit lors d'une entrevue télédiffusée qu'il ne reste aucune autre alternative que de réclamer une augmentation de tarifs.

Le communiqué annonçant cette nouvelle a été publié le lendemain de l'annonce d'investissements de \$50 millions par Québec Téléphone au cours de 1981.

## Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

### Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet de développement financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en œuvre par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Projet no B-774-1-801 — Travaux à prix forfaitaire. Exécution de travaux d'électrification de la station de pompage de la Rivière La Guerre, en la municipalité de la paroisse de Saint-Amand, comté de Huntingdon.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région no 60, soit dans les districts électoraux suivants: Chambly, Lapointe, Laprairie, Talon, Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges et Vercheres, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 1 500,00 \$ remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 750,00 \$ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tel. 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 17 juillet 1980.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre

### Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Projet no 5597-11-801 — Travaux à prix du kilomètre de longueur — Exécution de travaux de drainage dans le Ruisseau Beaudoin et branches, en les municipalités de Kingsley Falls, comté de Drummond et de la paroisse de Sainte-Élisabeth-de-Warwick, comté d'Arthabaska et district électoral de Richmond.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans les régions 3, 4, 5 et 60, soit dans les districts électoraux suivants: Beauport-Nord, Beauport-Sud, Beloeil, Châteauguay, Charlevoix, Chauveau, Frontenac, Lévis, Lotbinière, Montmagny, L'Islet, Portneuf, Jean-Jacques, Limoilou, Louis-Hébert, Montmorency, Taschereau, Vanier, Arthabaska, Champlain, Trois-Rivières, Lavolette, Maskinonge, Nicolet, Yamaska, Saint-Maurice, Drummond, Johnson, Mégantic, Compton, Orford, Richmond, Sherbrooke, Saint-François, Chambly, Laprairie, Talon, Beauharnois, Brome-Missisquoi, Châteauguay, Huntingdon, Iberville, Richelieu, Shefford, Saint-Hyacinthe, Saint-Jean, Vaudreuil-Soulanges et Vercheres, qui détiennent la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction du Québec ou pourront faire la preuve qu'ils ont dûment présenté une demande de licence à la Régie et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Garantie de soumission: un cautionnement de soumission au montant de 2 500,00 \$ remis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution ou un chèque visé au montant de 1 250,00 \$ à l'ordre du Ministre des Finances ou sous forme d'obligations conventionnelles au porteur dont la valeur nominale correspond à 5% de la valeur totale du prix du contrat, émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou par le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas 5 ans.

L'endroit où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission: Direction générale du génie du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Place de Ville no 2, 4e étage, 1020, route de l'Église, Sainte-Foy, G1V 3V9, tel. 643-2450.

Un versement de 5,00 \$ en espèces ou sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir les documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Clôture de l'appel d'offres et ouverture des soumissions: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du directeur du génie, Place de Ville no 2, 4e étage, Sainte-Foy, jeudi, le 10 juillet 1980.

Ferdinand Ouellet

Sous-ministre

### Bureau du Contrôleur des Assurances

Organisme concerné: Office de Radio-Télédiffusion du Québec

Appel d'offres — assurance no 205-80

Risque: Assurance sur bâtiment et le contenu

Montant: \$14 980 000

Appels d'offres — assurance no 206-80

Risque: Assurance responsabilité civile comprehensive

Montant: \$1 000 000

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurer les assurances générales.

Un versement de \$5 (chèque ou mandat postal), à l'ordre du Ministre des Finances, est requis pour obtenir un ensemble de documents de soumission. Si le courtier désire soumissionner pour les deux appels d'offres, il doit transmettre un montant de \$10. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec chaque soumission. La somme de \$100. Si le courtier soumissionne pour les deux appels d'offres, il doit inclure un chèque de \$100 avec chaque appel d'offres, c'est-à-dire un montant total de \$200. Il est bien important qu'un chèque de \$100 soit inclus avec chaque soumission individuelle dans son enveloppe respective.

Clôture des soumissions: 15h, mercredi le 23 juillet 1980.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horodateur installé dans la salle de réception des soumissions.

Les documents nécessaires pour ces soumissions pourront être obtenus du Bureau du Contrôleur des Assurances, ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, 1155, rue Clarendon, 4e étage, Édifice La Laurentienne, Québec G1R 4X8. Les documents seront disponibles à compter du 30 juin 1980.

Le Contrôleur des Assurances

Pierre Blais

### Service général des Achats

Projet Description Livraison

0341 location d'un navire pour l'exploration du crabe des neiges longueurs hors tout min. 59 Basse Côte-Nord

Puissance moteur min. 170 C.V.

Rivière Harricana — Canton de Bagot — Abitibi

Clôture de la soumission: 7 juillet 1980 à 15 h

0339 104 réfrigérateurs domestiques de Divers D'Énergie

420 litres, 104 cuisinières domestiques de 0.762 Divers D'Énergie

0340 32 lessiveuses type commercial Divers D'Énergie

33 sècheuses type commercial Divers D'Énergie

Clôture des soumissions: 11 juillet 1980 à 15h

0336 impression de 78 000 — Guides de la Québec

route — 144 pages format de 4" x 7" Québec

0337 impression de 1 800 000 IM-2C Québec

(formules en classe 2 parties — papier OCR) Québec

0338 impression de 3 000 000 de IM-2 Québec

(formule en 1 partie — papier OCR) Québec

0342 fourniture d'antigel, 2272 litres en contenants Divers D'Énergie

de 4 litres, 39 975 litres en contenants Divers D'Énergie

de 205 litres, lave-vitre 90 000 litres en contenants Divers D'Énergie

de 4 litres 30 750 litres en contenants Divers D'Énergie

de 205 litres

Clôture des soumissions: 15 juillet 1980 à 15 h

0343 impression de 28 brochures pour un total Québec

de 2 895 000 exemplaires en 4 couleurs (papier glancé) Québec

Clôture de la soumission: 16 juillet 1980 à 15 h

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'Offres, 1155, rue Clarendon, Québec, Qué. 4e étage, G1R 4X8, Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général Gaston Ouimet

### Ministère des Transports

Projet: 320-1116-0 — Planage et revêtement à l'enrobé bitumineux recyclé à chaud sur les autoroutes 73 (Henn IV) et Du Valon (4223), dans les municipalités de Ste-Foy et Québec (Québec), Neulachet, Charlevoix ouest, comtés de Louis-Hébert, Vanier et Charlevoix, Longueur: 6,3 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$32 000,00 ou chèque visé: \$16 000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures

le mardi, 22 juillet 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 320-2131-0 — Inspection sous-marine d'unités de deux ponts dans les municipalités de Beauport ville, St-Pierre-I.O., et St-Gabriel-de-Valcartier, comtés de Montmorency et Chauveau.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis les documents à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$300,00 ou chèque visé: \$150,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures

le mardi, 15 juillet 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 434-1905-0 — Enrobé bitumineux recyclé à chaud et couche d'usure sur la route 161, dans diverses municipalités, comté d'Arthabaska, Longueur: 19,181 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$40 000,00 ou chèque visé: \$20 000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures

le mardi, 22 juillet 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 443-0118-0 — Fourniture et pose de gisiers de sécurité sur l'autoroute 55 et les voies d'accès, sur les routes 155 et 157, dans diverses municipalités des comtés de Maskinonge, St-Maurice et Lavolette.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$24 000,00 ou chèque visé: \$12 000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures

le mardi, 22 juillet 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 525-2601-0 — Réfection d'un pont d'un pont au-dessus de la rivière au Saumon, sur la route 108, dans Longueuil canton, comté de St-François.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$600,00 ou chèque visé: \$300,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures

le mardi, 15 juillet 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 536-0204-0 — Traitement de surface double sur l'autoroute 55 et sur les échangeurs de l'autoroute 10 et de la route 112, dans les municipalités de Omeriville village et de Magog canton, comté d'Orford, Longueur: 4,05 km.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$2 600,00 ou chèque visé: \$1 300,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures

le mardi, 15 juillet 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 667-2603-0 — Réparation d'un pont d'étagement sur la route 202, au-dessus de l'autoroute 15, dans la municipalité de St-Bernard-de-Lacelle, comté de St-Jean.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$2 000,00 ou chèque visé: \$1 000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures

le mercredi, 16 juillet 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 775-1111-0 — Renforcement en enrobé bitumineux de type ouvert, fabriqué à froid ou à chaud ainsi que les travaux de correction, couche d'usure et revêtement en enrobé bitumineux, sur diverses routes, de diverses municipalités, comtés de Laurentides-Labelle et Papineau.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat postal à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

Garantie de soumission exigée: cautionnement de soumission: \$32 000,00 ou chèque visé: \$16 000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est. boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est. Cremazie (1er), Montréal, P.Q., H2M 1L5.

Clôture de la réception des soumissions à: 15:00 heures

le mercredi, 23 juillet 1980.

Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

Projet: 778-0923-0 — Construction d'un pont à poutres en béton précontraint et de ses approches sur le chemin du Lac du Moine, dans la municipalité de Rapides des Joachims, comté de Pontiac-Témiscamingue.

# La loi sera dure pour les trafiquants de mari

par André PREFONTAINE

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Justice, M. Jean Chrétien, a révélé, hier, que le projet de loi qu'il présentera pour adoucir les pénalités prévues pour possession de marijuana ne décriminalisera pas cette offense et il a réaffirmé son intention "de continuer à "passer au bat" les trafiquants".

C'est au cours de sa comparution devant le Comité permanent de la Chambre des communes sur la justice que M. Chrétien a apporté ces précisions. Il a profité également de l'occa-

sion pour dresser une liste des projets de loi qu'il se propose de présenter devant les Communes.

L'intervention du ministre Chrétien visait à contrer la levée de boucliers qu'a suscitée l'annonce du dépôt prochain d'un projet de loi sur la marijuana, qu'il a attribuée à "une mauvaise perception dans la population". La législation proposée transférera vers la Loi sur les aliments et drogues les offenses reliées au cannabis et qui tombent actuellement sous le coup de la Loi sur les narcotiques.

Présentement, la simple possession de marijuana peut entraîner une peine d'emprisonnement pouvant atteindre sept ans et une amende maximum de \$2.000. L'importation de cette drogue comporte une sentence minimum de sept ans de prison. Depuis 1972, quelque 200.000 personnes ont été reconnues coupables d'offenses reliées au cannabis et sont, en conséquence, hypothéquées d'un dossier judiciaire.

Donc, a expliqué M. Chrétien, les jeunes "n'auraient plus à trainer un casier judiciaire pour avoir fumé un

joint". Le ministre a précisé qu'il n'avait jamais consommé de marijuana.

Laissez-moi souligner que nous ne voulons pas "légaliser" ou "décriminaliser" le cannabis, a déclaré M. Chrétien au cours de son allocution. "Le gouvernement croit que la marijuana constitue une menace pour la santé et a l'intention de lancer une campagne de sensibilisation dynamique", a-t-il ajouté.

### Menu législatif

Parlant de l'action de son ministère, M. Chrétien a présenté son menu législatif pour les mois à venir. En voici les principaux éléments.

— un projet de loi sur l'accès à l'information gouvernementale. Le gouvernement conservateur s'appretait à légiférer sur le sujet lorsqu'il a connu la défaite.

— une révision de la Loi sur les secrets officiels afin de régir la fuite de documents gouvernementaux.

— un projet de loi sur la protection de la vie privée qui pourrait prendre forme, cet été.

— des amendements au Code criminel dont certains touchent les offenses sexuelles. La sollicitation, pour obtenir des faveurs sexuelles, entre dans la liste des items que toucheront ces amendements.

En fait, M. Chrétien se propose

d'effectuer une refonte en profondeur au Code criminel qu'il a présenté comme une "collection incohérente de

provisions souvent anachroniques, parfois contradictoires et inutilement complexes".

# S'il le faut, les avocats se battront encore en septembre

MONTREAL (PC) — A compter de lundi, les avocats de pratique privée et de l'aide juridique boycotteront toutes les causes qui seront entendues dans les régions de Montréal, Québec et Saint-Hyacinthe, devant les juges des sessions et les juges des cours municipales.

Ce boycottage, ont expliqué les porte-parole des avocats, hier, dure déjà depuis cinq semaines dans d'autres régions du Québec et a comme objectif d'abord de prouver aux avocats qu'ils ont des intérêts communs, et ensuite de faire pression sur le gouvernement pour qu'il règle dans les délais les plus brefs le dossier de la rémunération des avocats de la pratique privée qui acceptent de plaider des causes en vertu du programme d'aide juridique.

De leur côté, les avocats de l'Aide juridique attendent toujours que les négociations avec le ministère de la

Justice donnent des résultats concrets.

Le boycottage des tribunaux aura comme effet, a-t-on expliqué hier, de retarder d'au moins dix semaines le rôle général et toute l'administration de la justice.

En septembre, si les pressions des jours derniers ne donnent rien, le mouvement s'étendra à toute la province, et pourrait toucher tous les tribunaux.

D'autres moyens de pressions seront mis en oeuvre, et la dose sera graduellement augmentée, a laissé entendre, hier, Me André Gauthier, coordonnateur des moyens de pression.

La partie qui réglera la première son conflit avec le gouvernement continuera d'appuyer l'autre partie, a expliqué de son côté Me Pierre Labrie, de l'Aide juridique.

Les avocats de la pratique privée cesseront de plus en plus d'accepter des mandats de l'Aide juridique si les honoraires qu'ils perçoivent demeurent longtemps à la tarification établie en 1974, tarification qui n'était pas déjà à l'époque jugée suffisante.

Ils réclament donc une hausse de 30 pour 100 des tarifs établis par le gouvernement, hausse équivalente à la hausse du coût de la vie depuis 1974.

La semaine prochaine, les avocats de la pratique privée et ceux de l'Aide juridique demanderont donc aux juges des remises des causes qu'ils seront appelés à plaider, en expliquant les raisons de leurs démarches.

Si les juges refusent de nous accorder des remises, ce sera un bel exemple de l'intrusion de l'exécutif dans le judiciaire, a déclaré Me Labrie.

# Tragédie à Sainte-Anne-de-Beaupré

Une jeune femme a péri, hier, vers 17h30, lorsque le véhicule qu'elle conduisait a dérapé sur le pavé mouillé de la route 138, dans la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

La victime est Mme Johanne Le-gault, âgée de 26 ans et domiciliée au 439 de la rue Franquelin, à Sept-Îles. La conductrice a perdu la maîtrise de son automobile qui a ensuite heurté deux voitures en sens inverse.

D'autre part, la municipalité de Port-Daniel, dans la Gaspésie, a été la scène, pour une deuxième fois en moins de quatre jours, d'un accident

mortel sur la route 132. La victime est M. Jerry Bujold, 22 ans, de Campbellton, au Nouveau-Brunswick. La tragédie a eu lieu mercredi soir, vers 18h30.

On se rappelle que lundi matin, vers minuit et 30 minutes, à l'ouest du village de Port-Daniel, M. Jourdain Lelièvre, 23 ans, de Sainte-Thérèse de Gaspé, avait perdu la vie dans une collision frontale entre deux automobiles.

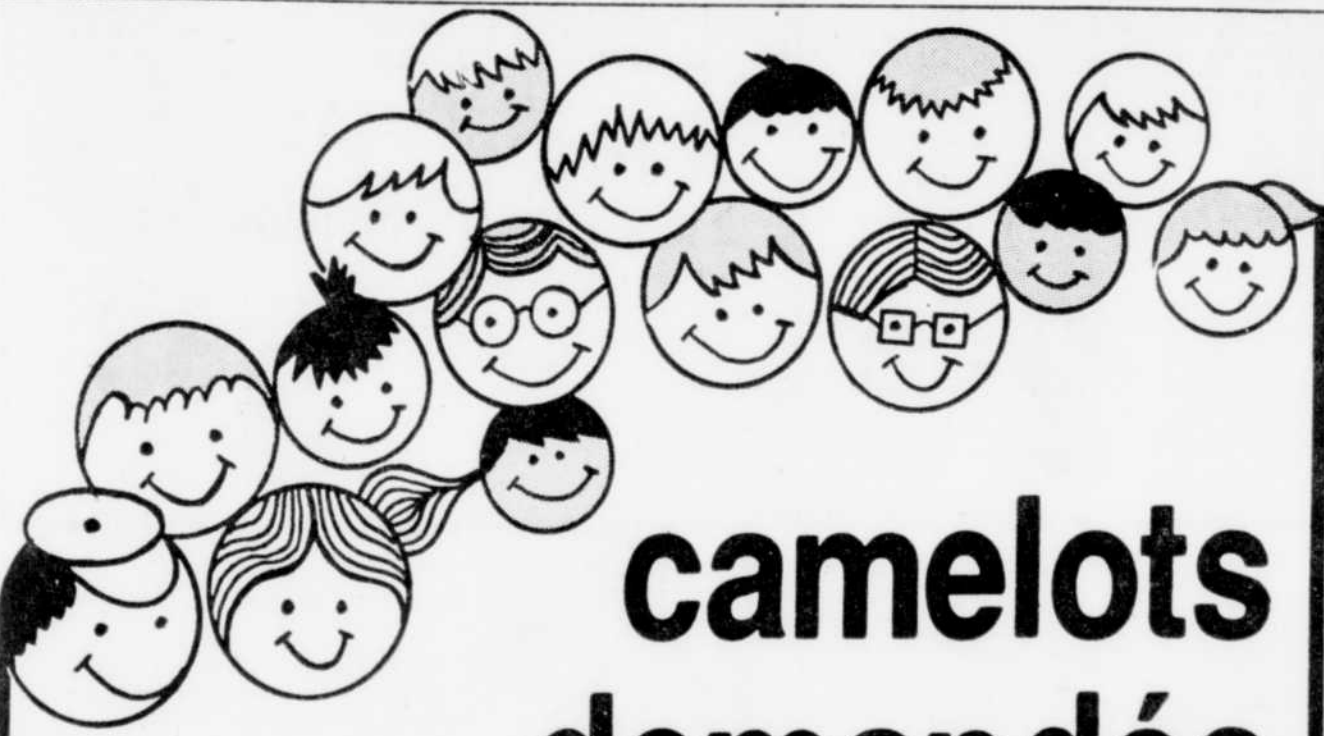
### Touristes détroussés

Des malfaiteurs ont détroussé deux touristes américains, hier, vers

21h25, à une halte routière située sur la route "20", à Bernières.

Deux individus ont abordé, à la pointe du revolver, le couple. Ils se sont enfuis avec le sac à main de la dame originaire des Etats-Unis. Ils ont pris la clé des champs à bord d'une automobile de marque "Monte Carlo", de modèle récent.

Le sac à main contenait \$500 en argent canadien, \$500 en chèques de voyage américains et \$320 en espèces américaines. Les policiers de la Sûreté du Québec possèdent une description sommaire des auteurs du vol.



# camelots demandés

## étudiants - étudiantes

Faites des profits substantiels en distribuant Le Soleil durant l'été.

Quelques secteurs disponibles dans: St-Jean-Baptiste, Montcalm, St-Roch, St-Esprit, St-François d'Assise, St-Sacrement, Limoilou, St-Sauveur, Ste-Foy, Sillery, Lévis.

# LE SOLEIL

division du tirage

Entre 8h30 et 16h30 **647-3473**  
De 16h30 à 19h30 **647-3333**  
Le samedi de 9h à 13h **647-3333**

# vente jours d'été



**twik®**  
*robe T-shirt longue*  
rég. \$19.99 **9.99**  
exclusive à Twik, appliqué Twik contrastant, polyester et coton, fendue sur le côté, encolure ronde, manches courtes blanc, marine, rouge p.m.g.



**twik®**  
*jeans signés Twik*  
rég. \$25. **12.99**  
coupe droite, deux poches plaquées à l'arrière, surpiquées, en denim 5 à 13



lacontemporaine  
*maillot une pièce et bikini*  
rég. \$20. **12.99**  
exclusifs à Simons, maillot décolleté en V, bretelles en T, en nylon/spandex 7 à 15 choix de 15 coloris bikini liséré contrastant ou ton sur ton, bretelles attachées au cou, nylon/spandex 7 à 15 choix de 10 coloris



**twik®**  
*sweat-shirts*  
rég. \$12.99 **9.99**  
en coton et polyester, encolure ronde, manches longues, blanc p.m.g.

la maison  
**SIMONS**  
deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.

